

L'ÉCHO DU BRIVET

Sainte Anne sur Brivet



Fêtes des écoles

École Jean de La Fontaine - Carnaval



École Saint-Michel - Kermesse





Le Mot du Maire



D'abord MERCI à tous les électeurs de Ste Anne d'être venus voter le 23 Mars dernier. La participation a été satisfaisante, plus de 55 % de votants, au regard du mode très différent de scrutin sur notre commune. Merci à ceux qui nous ont fait confiance. Je voudrais répéter avec insistance que notre ouverture est sincère et totale. Notre désir d'aller de l'avant et d'œuvrer pour le bien commun pourra être vérifié tout au long de cette mandature. Sans utopie, pas de futur, que le rassemblement le plus large soit, pour nous tous élus, notre leitmotiv permanent.

Merci à tous les conseillers sortants, mais c'est vrai qu'il est souvent difficile de concilier vie professionnelle et vie personnelle avec le mandat d'élu tant la fonction est « furieusement chronophage » ! Merci enfin à ceux qui ont bien voulu m'accompagner et consacrer temps, énergie et bonne volonté. Grâce à leur investissement personnel, Ste Anne sera, je l'espère, dans 6 ans, une commune encore plus vivante, plus dynamique, plus ouverte à tous ses habitants.

C'est mon deuxième mandat et probablement le dernier. Je commence donc ce municipale avec un peu plus d'expérience. Mais les problèmes et les questions sans réponse sont hélas toujours aussi difficiles à résoudre et, pour être honnête, je pense que la tâche devient de plus en plus ardue pour un maire d'une commune comme la nôtre (*ex : désengagement de l'État, baisse conséquente des dotations, normes tatillonnes, PLU, rythmes scolaires, projets, etc.*).

A contrario, quels moments agréables nous avons vécus lors de l'inauguration de l'allée « Michel Fleury », moine de Thibirine, lors de la visite de l'Assemblée Nationale avec le conseil municipal des enfants. Au moment de constituer ma liste, avoir entendu de la part d'un de nos concitoyens : « Monsieur le Maire, c'est la 1ère fois qu'on pense à moi », 3 mois après, ces paroles m'émeuvent toujours autant !

Nos projets sont nombreux et j'ai la conviction qu'il sera bien difficile de tout mener à terme au vu de nos finances mais le cap du progrès et de la modernité sera notre boussole. Sans faire de catastrophisme exagéré, la situation de notre pays, la France, est fragile et notre commune, dont les besoins sont importants, aura certainement beaucoup plus de difficultés à trouver l'argent pour mener à bien ce que nous avons programmé.

Être élu, être maire, c'est avant tout aimer les gens. Je puis vous assurer qu'avec l'ensemble du Conseil Municipal, nous choisirons toujours l'humain à l'esprit partisan et nous saurons rester humbles. Je préférerai toujours la profondeur à l'apparence, le besoin de sens à l'agitation.

Pour ces 6 ans à venir, il nous faudra de la volonté, de la persévérance et de l'optimisme. Que notre courage ressemble à celui du cerf-volant, que les vents contraires, loin de nous abattre, nous élèvent au service de tous nos concitoyens.

Le Maire, Philippe BELLLOT

Votre Mairie



6, rue de l'Étang
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. 02 40 88 14 09
Fax. 02 40 91 80 64
Internet :
www.mairie-sainte-anne-sur-brivet.fr
Courriel :
mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
 Le jeudi : 9h - 12h
 Le vendredi : 9h - 12h et de 14h - 16h30
 Le samedi : 9h - 12h

SERVICES ADMINISTRATIFS :

- Jean-Marc LE JÉLOUX : Secrétaire général,
- Annie EONNET : Comptabilité, Paies, Elections, Cimetière,
- Adèle JOLY : SIAHB (syndicat d'assainissement), Urbanisme, Marchés publics,
- Laura SAVÉA : Accueil, Etat-civil, Restauration scolaire, CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Le service urbanisme est fermé le vendredi après midi.

SERVICES TECHNIQUES :

- Pascal PERIO, Responsable du service,
- Thierry TURCAUD, Nicolas EMERLOT, Erwan NOURRY, Rémy PAS, Reynald BAUWENS.

SERVICES AUX ECOLES :

- Restauration Scolaire : Monique ORAIN, Marie-Laure BELLLOT, Ambre BENNIKS, Angélique GUILLON, Séverine SALEH, Carole VIGNOT.
- Ecole publique : Annie CASIMIR, Sylvie EVAIN, Laurence LE ROUX, Claudie MEIGNEN.

L'AGENCE POSTALE :

- Nadine BAUWENS 02 40 91 82 57



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
 Le samedi de 9h à 11h.

Sommaire

Informations municipales	4
Du côté des écoles	15
Intercommunalité	24
Associations	29
Informations générales	38

Directeur de la publication :
 M. le Maire
 Tirage : 1 275 exemplaires
 Réalisation : IDA L'Imprimerie
 Tél. 02 40 58 31 03
www.ida-imprimerie.com
 Imprimé sur papier recyclé
 avec des encres végétales



La nouvelle équipe municipale



De gauche à droite :

Première rangée : Sylvie GEFFRAY, Adrienne SAGE, Emilie MAUJEAN, Marie JOSSO, Philippe BELLIOU, Claire COURRAUD, Thierry NOBLET, Laurence LETERRIER, Romane GRIERE, Hugues LEGENTILHOMME.

Deuxième rangée : David GLOTIN, Michel FOSSIER, Sophie DE LIL, Jacques BOURDIN, Marie GAUTIER, Jean-Claude HERMANT, Nathalie CITEAU, Karine HERVY, Nicolas LEJEUNE, Didier MEIGNEN, Christophe GATTEPAILLE, Joël BEAUGEARD, Gilbert UM.

De nouveaux élus expliquent leur engagement

■ Marie JOSSO

« Contribuer au dynamisme de la commune, s'engager pour le bien commun avec la volonté de travailler dans un esprit favorisant la proximité, la simplicité, le respect et le pragmatisme. »

■ Laurence LETERRIER

« Etre à l'écoute et agir dans l'intérêt général des habitants de notre commune et en tant que nouvelle élue comprendre les rouages de notre collectivité. »

■ Adrienne SAGE

« Au-delà des projets de l'équipe municipale, c'est le goût des autres qui m'anime. En ce début de mandat, il reste beaucoup à apprendre, mais je suis volontaire et enthousiaste. »

■ Gilbert UM

« Découvrir le fonctionnement d'une collectivité et s'impliquer avec humilité, au service de tous. »

■ Jacques BOURDIN

« Au sein d'une équipe ouverte et d'horizons divers, m'impliquer dans les projets de développement de la commune et agir pour l'intérêt collectif. »

■ David GLOTIN

« Etre acteur plutôt que spectateur pour préparer notre avenir et celui de nos enfants. »

■ Jean Claude HERMANT

« A 72 ans, je n'ai plus rien à prouver. Par contre il me reste à donner et servir, c'est pourquoi je suis au conseil municipal. »

PERMANENCES du Maire et des Adjoints

Septembre à décembre 2014

LE MAIRE :

Les samedis de 9h30 à 11h30 :

- Samedi 20 septembre
- Samedi 25 octobre
- Samedi 22 novembre
- Samedi 27 décembre

ou sur rendez-vous
le lundi et le jeudi matin.

Pour des raisons d'organisation, il est demandé de prendre rendez-vous à la Mairie pour toute rencontre avec le Maire ou les Adjoints.

LES ADJOINTS :

Les samedis de 11h00 à 12h00

• JOSSO Marie

1^{er} Adjoint : Affaires générales, Enfance – Jeunesse et Communication

11 octobre – 15 novembre

• MEIGNEN Didier

2^{ème} Adjoint : Urbanisme

27 septembre – 6 décembre

• CITEAU Nathalie

3^{ème} Adjoint : Affaires sociales et Culture

4 octobre – 13 décembre

• NOBLET Thierry

4^{ème} Adjoint : Voirie, Environnement et Agriculture

18 octobre – 20 décembre

• LETERRIER Laurence

5^{ème} Adjoint : Budget et Finances

6 septembre – 29 novembre

• BEAUGEARD Joël

6^{ème} Adjoint : Relations avec les associations, Gestion des salles, Sport et Transports scolaires

13 septembre – 8 novembre

Commissions municipales et syndicats intercommunaux

Attributions des adjoints

1	JOSSO	Marie	Administration Générale, Enfance-Jeunesse (écoles, APS-ALSH, Restaurant scolaire), Communication
2	MEIGNEN	Didier	Urbanisme (POS et PLU), Bâtiments, Projets
3	CITEAU	Nathalie	Affaires sociales, Emploi, Tourisme, Personnes âgées, Culture, Manifestations
4	NOBLET	Thierry	Voirie, Organisation service technique, Agriculture, Environnement
5	LETERRIER	Laurence	Affaires Budgétaires et Financières, Programmation des Investissements, Commission des Impôts
6	BEAUGEARD	Joël	Relation avec les associations, Sports, Gestion des salles communales, Cimetière, Transports Scolaires

Commissions municipales et extra-municipales

Commissions Municipales	Nombre de délégués	Nom des délégués
Commission Finances	7	Laurence LETERRIER, Marie JOSSO, Didier MEIGNEN, Karine HERVY, Joël BEAUGEARD, Jacques BOURDIN, Claire COURRAUD
Voirie - Aménagement de villages	5	Thierry NOBLET, Christophe GATTEPAILLE, Nicolas LEJEUNE, Nathalie CITEAU, David GLOTIN
Commission d'appel d'offres (CAO)	3 titulaires 3 suppléants	Didier MEIGNEN, Marie JOSSO, Jacques BOURDIN Joël BEAUGEARD, Thierry NOBLET, Sophie DE LIL
Centre communal d'action sociale (CCAS)	6 conseillers 6 extérieurs	Nathalie CITEAU, Christophe GATTEPAILLE, Marie GAUTIER, David GLOTIN, Sylvie GEFFRAY, Joël BEAUGEARD Lydie GERARD, Cécile MORICEAU, Louis LEROUX, Marcel GERAY, Laëtitia MARTIN, Yvon SEVERE
Révision liste électorale	3	Philippe BELLIOU, Hugues LEGENTILHOMME, Sophie DE LIL
Bulletin municipal	7	Marie JOSSO, Adrienne SAGE, Karine HERVY, Laurence LETERRIER, Gilbert UM, Emilie MAUJEAN, Hugues LEGENTILHOMME
Site Internet	2	Michel FOSSIER, Adrienne SAGE
Sécurité	2	Didier MEIGNEN, Sophie DE LIL
Animation culturelle, tourisme	4	Nathalie CITEAU, Romane GRIERE, Marie GAUTIER, Jean-Claude HERMANT
Sports - relations avec associations	7	Joël BEAUGEARD, Nicolas LEJEUNE, Gilbert UM, Romane GRIERE, Marie JOSSO, David GLOTIN, Sylvie GEFFRAY
Urbanisme / Equipements collectifs	8	Didier MEIGNEN, Jacques BOURDIN, Marie JOSSO, Laurence LETERRIER, Gilbert UM, Christophe GATTEPAILLE, Jean-Claude HERMANT, Joël BEAUGEARD
Commission agricole	4	Thierry NOBLET, Claire COURRAUD, David GLOTIN, Christophe GATTEPAILLE
POS/PLU	8	Didier MEIGNEN, Thierry NOBLET, Hugues LEGENTILHOMME, Michel FOSSIER, Nicolas LEJEUNE, Jean-Claude HERMANT, Marie GAUTIER, Romane GRIERE
Environnement Suivi de la carrière	5	Nathalie CITEAU, Marie JOSSO, Claire COURRAUD, Joël BEAUGEARD, Thierry NOBLET
Enfance Jeunesse	5	Marie JOSSO, Emilie MAUJEAN, Karine HERVY, Claire COURRAUD, Gilbert UM
Gestion des logements locatifs	4	Nathalie CITEAU, Jean-Claude HERMANT, Sylvie GEFFRAY, GILBERT UM
Gestion de la salle polyvalente	4	Joël BEAUGEARD, Marie GAUTIER, Christophe GATTEPAILLE, Sylvie GEFFRAY

Commissions extra-municipales facultatives et consultatives

Restauration scolaire	6 élus	Marie JOSSO, Emilie MAUJEAN, Karine HERVY, Claire COURRAUD, Marie GAUTIER, Jacques BOURDIN
Conseil Municipal d'Enfants	2 élus	Marie JOSSO, Karine HERVY
	3 extérieurs	Nadine COUERON, Jean-Pierre MEIGNEN, Michel VATRE

Représentants auprès des écoles

École publique conseil d'école	2 titulaires	Philippe BELLLOT, Marie JOSSO
	1 suppléant	Adrienne SAGE
École privée	1 référente	Marie JOSSO

Désignation d'élus référents

Sécurité routière	1	Jacques BOURDIN
Défense	1	Michel FOSSIER
Animation sportive cantonale	1	Joël BEAUGEARD

Désignation des délégués au sein des organismes extérieurs

Syndicats intercommunaux et organismes

Organisme	Nombre de délégués	Nom des délégués
Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Haut-Brivet (SIAHB)	3 titulaires	Philippe BELLLOT, Thierry NOBLET, Christophe GATTEPAILLE
	2 suppléants	Didier MEIGNEN, Nicolas LEJEUNE
Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB)	1 titulaire	Philippe BELLLOT
	1 suppléant	Thierry NOBLET
Syndicat ATLANTIC'EAU Commission territoriale du Bassin de Campbon	1 délégué	Philippe BELLLOT
Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique (SYDELA)	2 titulaires (dont 1 référent tempête)	Titulaire / référent tempête : Didier MEIGNEN Titulaire : Michel FOSSIER
	2 suppléants	Joël BEAUGEARD, Marie JOSSO
Office de tourisme	1 titulaire	Nathalie CITEAU
	1 suppléante	Laurence LETERRIER
PACTES (association d'insertion)	1 titulaire	Nathalie CITEAU
	1 suppléant	Jean-Claude HERMANT
FDGDON 44	1 titulaire	Thierry NOBLET
	1 suppléant	David GLOTIN
Référent transports scolaires	1	Joël BEAUGEARD
Référent randonnée (P.D.I.P.R.)	1	Hugues LEGENTILHOMME
Conseillers communautaires	4 titulaires	Philippe BELLLOT, Marie JOSSO, Didier MEIGNEN, Karine HERVY
	1 remplaçant	Hugues LEGENTILHOMME

Nos Joies et Nos Peines

Naissances

Audrey ONILLON 23 bis, Le Clos fleuri	8-janv.
Lohan DAJIC 19, La Grandville	20-janv.
Kimy GARCIA 62, Le Champ blanc	20-janv.
Laly TOURQUETIL 23, Hessin	22-janv.
Lucie PERDRIAU 7, La Grandville	29-janv.
Chloé LOREAU 25, La Grandville	14-févr.
Jona LEROY 39, La Gourhandais	17-févr.
Gabriel COLIN 29, La Turcaudais	18-févr.
Elyna CROSSOIR 33, Le Clos fleuri	19-févr.
Damien DURANCE 45, Hessin	08-mars
Mathys RAVENEL CATALAN 35, Coisnongle	10-mars
Etienne AUPAIS 13, Rue des Acacias	24-avr.
Clarisse GLOTIN 45, Coisnongle	25-avr.
Leïla LÉQUIPPE 1, Le Pré au Clerc	30-avr.
Liyam MOREAU 52, Le Nuble	12-mai
Kilian MOISAN 29, My	16-mai
Matias MICHAUD 25, Hessin	10-juin
Rose MICHAUD 25, Hessin	10-juin
Kelian ISAMBARD 28 A, Route de Cranné	18-juin

Mariages

Yoann DAULY Séverine MARCHAND	10-mai
Christophe BIDAULT Sonia GILLARD	31-mai
David RICHARD Charlène ROUSIOU	7-juin

Décès

Mme. Paulette LEGENTILHOMME ép. GUIHARD 40, Rue des Moiries	75 ans 05-janv.
Mme. Hélène MOISAN ép. GLOTIN 42, Les Haies	82 ans 13-janv.
M. Henri MOYON Maison de retraite de Plessé	79 ans 21-janv.
Mme. Denise LEGENTILHOMME ép. MILLET 2, Rue de la Fontaine	81 ans 23-janv.
M. Jérôme CHAPLET 21, La Turcaudais	44 ans 30-janv.
Mme. Annick ORAIN ép. MAISONNEUVE 13, La Livaudais	79 ans 01-févr.
Mme. Elisabeth BOEFFARD 77, Coisnongle	12 ans 04-févr.
Mme. Sandrine BACHI ép. MORICEAU 18, Rue de Laumur	48 ans 07-févr.
M. Quentin PHILIPPE 22, Le Clos de la Lande	23 ans 15-mars
M. Jean NOURISSON 6, Rue de la Chapelle	79 ans 19-mars
M. Serge BACONNAIS 44, La Gourhandais	56 ans 13-avr.
M. Joachim BUSSON 12, La Fontaine du Nuble	82 ans 17-juin
M. Jean BILLY 19, Place du Commerce	81 ans 22-juin
Mme. Jacqueline COURJAL ép. BERTREL Maison de retraite de Saint-Gildas-des-Bois	84 ans 10-juil.



Conseil Municipal Enfants



Suite aux dernières élections municipales, Marie JOSSO et Karine HERVY sont les référents du CME et Jean-Pierre MEIGNEN renforce l'équipe des animateurs (Nadine COUÉRON et Michel VATRÉ).

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Anaëlle, Romane, Thomas et Raphaël ont participé au dépôt des gerbes.

ACTIONS PRÉVUES POUR 2014

OPÉRATION RÉCUPÉRATION DE LUNETTES

Les élus du CME ont décidé de lancer une collecte de lunettes en faveur de l'Afrique.



Des boîtes seront mises à disposition dans les écoles et à la mairie, à partir du mois de septembre.

Cette récolte sera ensuite confiée aux Opticiens Mutualistes de Pont-château qui se sont montrés très intéressés par ce projet. Ces lunettes seront envoyées au Burkina Faso.

BURKINA FASO



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Une réflexion est menée afin de participer à cet événement :

- Lecture de poèmes
- Préparation d'un panneau sur les enfants pendant la guerre 14-18...

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Cette rencontre sera organisée cet automne et sera filmée puis retransmise dans les écoles.

Les Aînés répondront aux questions préparées par les enfants sur la façon de vivre à Sainte Anne « de Campbon » pendant leur jeunesse (années antérieures à 1950).



Budget

Compte Administratif 2013

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées dans l'année. Il permet de contrôler la gestion de la commune, et de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif et des décisions modificatives sont bien celles réalisées.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Charges de personnel	521 152,56 €	39,7%
Charges à caractère général	461 945,31 €	35,2%
Autres charges de gestion	233 349,91 €	17,8%
Divers et Opérations d'ordre	34 531,05 €	2,6%
Charges financières	60 321,66 €	4,6%
TOTAL	1 311 300,49 €	

RECETTES

Impôts et Taxes	858 234,00 €	35,8%
Excédent de fonctionnement reporté	694 766,78 €	29,0%
Dotations et participations	683 567,06 €	28,5%
Divers et Opérations d'ordre	162 655,90 €	6,8%
TOTAL	2 399 223,74 €	

L' Excédent de Fonctionnement 2013 : 1 087 923,25€ est reporté sur le budget primitif 2014, 263 184,65€ en investissement et 824 738,60€ en fonctionnement.

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Immobilisations en cours	365 538,22 €	54,6%
Remboursements d'Emprunt	160 771,83 €	24,0%
Immobilisations corporelles et incorporelles	123 772,70 €	18,5%
Subvention d'investissement (PVR)	19 500,00 €	2,9%
TOTAL	669 582,75 €	

RECETTES

Excédent de fonctionnement capitalisé	386 444,76 €	48,7%
Dotations, fonds divers	196 907,14 €	24,8%
Subventions d'investissement	174 105,66 €	22,0%
Divers	35 040,81 €	4,4%
Emprunts	344,49 €	0,0%
TOTAL	792 842,86 €	

Excédent d'investissement 2013 : 123 260,11 €

Soit un déficit d'investissement cumulé à fin 2013 : 263 184,65 €



Sur 100 euros dépensés en 2013 (Fonctionnement + Investissement)

35,1 € - Charges à caractère général (Restauration scolaire, APS-ALSH, Entretien bâtiments, énergie, etc.)



26,31 € - Charges de personnel



25,69 € - Investissement (Travaux neufs, matériel, Études, etc.)



11,16 € - Remboursement de la dette

1,74 € - Divers



BUDGET PRIMITIF 2014

Le budget primitif détermine pour l'année les principales dépenses et recettes.

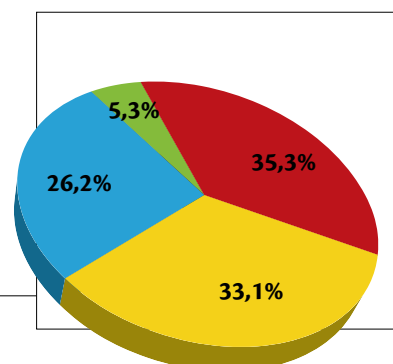
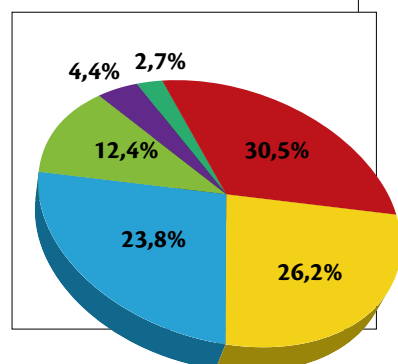
SECTION FONCTIONNEMENT : 2 488 578,29€

DEPENSES

Virement à l'investissement	760 000,00 €
Charges de personnel	653 000,00 €
Charges à caractère général	592 000,00 €
Autres charges de gestion	308 000,00 €
Divers	108 578,29 €
Charges financières	67 000,00 €
TOTAL	2 488 578,29 €

RECETTES

Impôts et Taxes	877 839,69 €
Excédent de fonctionnement reporté	824 738,60 €
Dotations et participations	653 000,00 €
Divers	133 000,00 €
TOTAL	2 488 578,29 €



Équilibrée à 2 488 578,29€, la section fonctionnement dégage un autofinancement de 760 000€

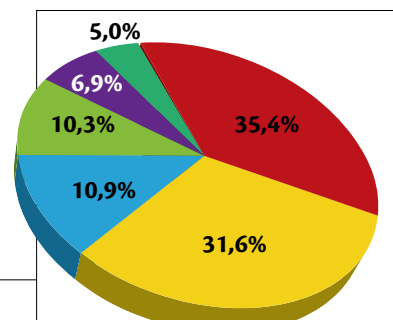
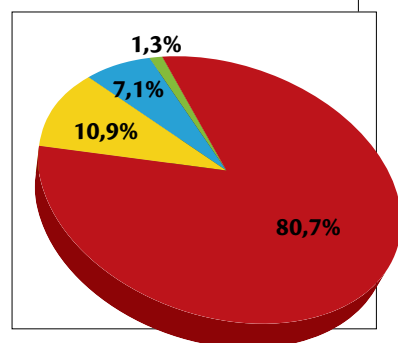
SECTION INVESTISSEMENT : 2 406 455,41€

DEPENSES

Équipement (dont Maison de santé et Espace sport jeunesse)	1 941 390,33 €
Solde exécution N-1	263 184,65 €
Remboursement d'Emprunt	170 000,00 €
Divers	31 880,43 €
TOTAL	2 406 455,41 €

RECETTES

Emprunts	851 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	760 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (n-1)	263 184,65 €
Subvention d'Investissements	247 732,40 €
Dotations, fonds divers	165 000,00 €
Divers	119 538,36 €
TOTAL	2 406 455,41 €



Taux d'imposition 2014

Augmentation de 2% du taux des taxes d'habitation et du foncier bâti. Compte tenu des charges liées à l'évolution des services, les élus ont fait le choix d'augmenter modérément ces deux taxes.

Impôts Locaux 2014

Taxes	Taux 2013	Bases notifiées pour 2014	Taux votés en 2014	Produit fiscal correspondant
Taxe d'habitation	17,79%	1 964 000	18,15%	356 384
Taxe foncière bâti	24,59%	1 271 000	25,08%	318 790
Taxe foncière non bâti	58,14%	97 500	58,14%	56 687

Produit des trois taxes pour 2014

731 860

L'augmentation de la taxe d'habitation et de la taxe foncière bâti apporte un supplément de recettes de 13 298 € pour l'année 2014.

Participations aux écoles pour l'année 2014-2015

Participation aux dépenses de fonctionnement par an pour les élèves de Sainte Anne sur Brivet scolarisés à l'école Saint-Michel ou en classe spécialisée hors commune y compris 13,88 € de participation aux frais de matériel pédagogique.	648,66 €
Participation aux fournitures scolaires des enfants de Sainte Anne sur Brivet fréquentant les écoles primaires de la commune et des classes spécialisées hors commune.	42,25 € / an / élève
Participation aux frais de matériel pédagogique des enfants de Sainte Anne sur Brivet fréquentant l'école Jean de La Fontaine.	13,88 € / an / élève
Participation au projet éducatif des enfants de Sainte Anne sur Brivet fréquentant les écoles primaires de la commune.	16,51 € / an / élève
Participation par enfant et par jour pour les classes de découverte (subvention limitée à 1 classe par école par an), 9 jours maximum, 30 élèves maximum, non reportable d'une année sur l'autre si non programmée.	5,07 €

Accueil Péri-Scolaire

Tarif 1/2 heure - 2014-2015

QF	CAF /MSA	Autres
< 550	0,83 €	1,20 €
< 700	1,05 €	1,37 €
< 850	1,16 €	1,53 €
< 1000	1,29 €	1,70 €
< 1150	1,41 €	1,82 €
> 1150 et Extérieur commune si place disponible	1,53 €	1,97 €

Accueil et Loisirs Sans Hébergement

QF	CAF / MSA		Autres	
	1/2j	journée	1/2j	journée
< 550	4,44 €	7,73 €	6,20 €	11,23 €
< 700	5,11 €	9,10 €	6,94 €	12,65 €
< 850	5,57 €	10,00 €	7,27 €	13,37 €
< 1000	6,03 €	10,92 €	7,64 €	14,10 €
< 1150	6,48 €	11,81 €	8,12 €	15,06 €
> 1150 et Extérieur commune si place disponible	6,95 €	12,62 €	8,67 €	15,78 €

Restauration scolaire - TARIFS 2014-2015

Maternelle	3,37 €	Adulte	4,80 €
CP au CM2	3,58 €	NB : Coût réel d'un repas :	6,20 €

École Jean de La Fontaine

Garderie du Mercredi de 11h45 à 12h45

Forfait annuel garderie : 12 € / enfant

SUBVENTIONS 2014

Une augmentation de 2% des subventions a été votée.

Jeunesse et Sport adhérent à une fédération et Musique

Le principe établi est d'attribuer une part fixe de 724,09 € + une part variable de 8,50€ (en fonction du nombre de licenciés brivetains)

Associations adhérent à une Fédération

Football	1 650,87 €
Tennis	1 174,73 €
Basket Ball BCB	1 047,19 €
L'Éveil du Brivet	868,64 €
Tennis de table	481,08 €

Associations Non Adhérent à une fédération

V.T.T Brivetaïn	307,40 €
Le Badminton	307,40 €
Fitness Amicale Laique	307,40 €

Culture-Loisirs-Environnement

Association Historique Brivetaïne, Société de chasse, U.N.C.A.F.N et Les Aînés Brivetains	307,40€
---	---------

Associations Humanitaires, de santé et autres

A.D.M.R	316,35 €
A.D.A.R	316,35 €
A.D.T 44	316,35 €
Association pour les soins à domicile A.P.L.S	316,35 €
Les Miniminots	316,35 €
Missions Etrangères (lutte contre la faim)	316,35 €
Don du Sang	316,35 €
Restaurant du cœur de Pont-Château	316,35 €
Association Française contre la Myopathie	136,08 €

Les virades de l'espoir	136,08 €
Association des Conjointes survivants	136,08 €
Association des paralysés de France	136,08 €
Association des Parents Résidents et Amis de la maison d'Accueil Spécialisée de Couëron	136,08 €
FNATH	136,08 €
Alcool Assistance	136,08 €
ADAPEI	136,08 €
France ADOT 44	136,08 €
La Ligue contre le cancer	136,08 €
Le Secours Populaire	136,08 €
Le Secours Catholique	136,08 €
La Croix Rouge	136,08 €
Association des sclérosés en plaque	136,08 €
APAJH44	136,08 €
Service Conseil Logement	136,08 €
Vie Libre	136,08 €
Le chemin fantastique 44	136,08 €

Association Cantonale

P.A.C.T.E.S (Permanence Association Cantonale Travail Entretien Service)	672,49 €
--	----------

Subventions diverses

La prévention routière	106,50 €
AFDI Loire Atlantique	50 €

Association des écoles

Amicale Laique	2 648,14 €
A.P.E	2 168,84 €
Union sportive de l'enseignement public	514,32 €
Union générale sportive de l'enseignement privé	421,23 €

La Réforme des rythmes scolaires



Réunion publique organisée le 25 Juin

Lors de la réunion publique du 25 Juin 2014 en présence d'une cinquantaine de personnes, Christelle REVAULT et Denis ROULAND, Fédération Léo Lagrange, la coordinatrice des TAP (temps d'activités péri-éducatives), Mathilde LEVALLOIS et les élus, Philippe BELLIOU, Maire et Marie JOSSO, Première adjointe, ont présenté la solution adoptée et ont répondu aux questions posées.

Pour la rentrée scolaire 2014/2015

L'école privée Saint-Michel :

a fait le choix de rester à la semaine de 4 jours.

Plus de 87% des familles y étaient favorables, de plus, l'école privée a préféré se laisser une année pour organiser dans de meilleures conditions les modalités de mise en œuvre des temps d'activités péri-éducatives (TAP).

Un accueil de loisirs sera finalement maintenu le mercredi aux Minots Brivetains.

L'école publique Jean de La Fontaine :

a adopté la solution suivante :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 – 8h50	7h30 – 8h50	7h30 – 8h50	7h30 – 8h50	7h30 – 8h50
8h50 – 12h	8h50 – 12h	8h50 – 11h45	8h50 – 12h	8h50 – 12h
Pause méridienne 12h – 13h30	Pause méridienne 12h – 13h30	11h45- 12h45	Pause méridienne 12h – 13h30	Pause méridienne 12h – 13h30
13h30 – 15h40	13h30 – 15h35 (2h05 de classe)	11h45-18h	13h30 – 15h35 (2h05 de classe)	13h30 – 15h35 (2h05 de classe)
15h40 – 16h20	15h35 – 16h20		15h35 – 16h20	15h35 – 16h20
16h20 – 19h	16h20 – 19h		16h20 – 19h	16h20 – 19h

■ APS ■ Enseignement ■ TAP ■ ALSH ■ Garderie

L'accueil périscolaire (APS), mode de garde payant, sera assuré par l'association Léo Lagrange à l'espace « Les Pirogues » tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h50 et de 16h20 à 19h et les mercredis de 7h30 à 8h50.

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) accueillera les enfants le mercredi de 11h45 à 18h. Les enfants déjeuneront sur place. Départ possible à partir de 16h30.

Les transports scolaires seront assurés les 5 jours.

Les temps d'activités péri-éducatives (TAP) sont mis en place et financés pour l'essentiel par la commune en prolongement du temps de classe. Leur encadrement est assuré par une équipe qualifiée composée d'animateurs et d'agents municipaux qui proposera des activités sportives, artistiques et culturelles. Ces temps seront facultatifs, les parents pourront venir chercher leurs enfants avant le début des TAP mais pas pendant.

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, les inscriptions aux TAP se feront pour une période allant de vacances à vacances. Les

enfants pourront s'inscrire de 1 à 4 jours par semaine. Chaque jour, deux activités différentes seront proposées aux maternelles et aux primaires.

La garderie du mercredi : c'est un service supplémentaire proposé par la municipalité. L'enfant attend au sein de l'école que ses parents viennent le récupérer. Pas de service restauration assuré. Pour faciliter la gestion de ce service et la facturation envoyée aux parents, il sera facturé sur la base d'un forfait annuel par enfant quels que soient la fréquence et le temps de présence.

La municipalité a fait le choix pour cette première année de ne pas demander de participation aux parents dans le cadre de la mise en place des temps d'activités péri-éducatives mais rappelle que, selon les premières estimations, le coût de la réforme reviendrait à la commune environ à 176 euros par an et par enfant.

Contact pour les inscriptions aux TAP :

Mathilde LEVALLOIS, les Minots Brivetains 06-63-52-93-85.

Plan Local d'Urbanisme

Avancée de l'étude

La commune est engagée depuis 2012 dans la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour remplacer le Plan d'Occupation des Sols.

L'étude a connu une période de latence en raison des élections municipales. Aujourd'hui, la nouvelle équipe municipale souhaite assurer la continuité du projet et poursuit l'étude en invitant la population à venir échanger sur le projet communal.

Dans le cadre de la concertation, la commune organise ainsi une réunion publique de présentation et d'échanges sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables le :

**LUNDI 08 SEPTEMBRE 2014 A 20H30
SALLE POLYVALENTE**

Parallèlement, une exposition présentant les éléments du diagnostic, du Porter A Connaissance et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables est disponible en mairie depuis le mois d'avril 2014. Un registre est toujours à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et observations.

Capricorne asiatique



La présence de capricornes asiatiques en 2004 sur la commune nous avait conduits à mettre en place des mesures de lutte et de surveillance contre ces insectes ravageurs.

Après une dizaine d'années de prospection, la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt vient de nous informer que les contraintes de circulation de matériel végétal (y compris déchets verts : branches, bois de taille...) sont levées.

Même s'il faut rester vigilant sur une éventuelle réapparition de ces insectes nuisibles, **désormais vos déchets verts seront à déposer en déchetterie** au sein de la plateforme de Campbon qui appartient à la communauté de communes de Pontchâteau – St Gildas des Bois. **Dorénavant, le dépôt de déchets verts sur le site situé derrière la salle polyvalente sera strictement interdit.**

Merci de votre compréhension.

Le Maire, Philippe BELLIOU

FLASH INFOS

Cinéma plein air

Séance gratuite sur le site de l'étang
le samedi 9 Août 2014 à 21h30

Rafratchissement offert par la municipalité puis projection du film :
LES SEIGNEURS



Canicule

Comme chaque année, la municipalité de Sainte Anne sur Brivet met en place du 1^{er} juillet au 31 août un plan canicule.

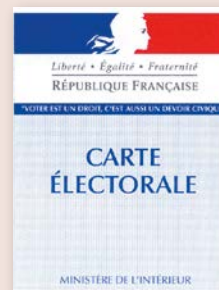
Afin de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de besoin, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sainte Anne sur Brivet tient un registre des personnes âgées et handicapées.

Si vous souhaitez bénéficier de l'assistance des pouvoirs publics en cas de fortes chaleurs, nous vous invitons à venir vous inscrire sur ce registre en mairie. Cette démarche est volontaire et non obligatoire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 02.40.88.14.09.

Listes électorales

**Pour voter, pensez à vous inscrire !
Dans votre mairie
avant le 31 décembre.**



Assistante sociale

**Centre Médico-Social
de Pont-Château**

- Mme KHELIFA Isabelle
- Mme SEVENO Monique

02.40.88.10.32

Restauration scolaire

Rappel : L'inscription au restaurant scolaire est obligatoire et annuelle. Le dossier d'inscription est à retirer en mairie ou sur le site internet de la commune : www.sainte.anne.sur.brivet.fr.

Tél. : 02.40.88.28.66

Repas des Aînés

Le repas des Aînés 2014 aura lieu le samedi 27 septembre à la salle polyvalente

Tous les habitants de Sainte Anne sur Brivet de 70 ans et plus ainsi que leur conjoint(e) sont cordialement conviés. Si vous n'avez pas reçu d'invitation avant le 1^{er} septembre, prière de contacter la mairie.

Bienvenue à l'équipe de la P'tite fourchette

Depuis le 25 Mars 2014, le café restaurant situé au 4, place de l'église a un nouveau nom et une nouvelle équipe.

L'établissement La P'tite fourchette est tenu par Emilie MAUJEAN. Accompagnée de Laura au service, elle vous propose, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, 2 menus ainsi que des sandwiches sur place ou à emporter.

La capacité d'accueil est de 26 couverts et 12 en terrasse.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.



Nouveauté

Cours de Danse

Tous les JEUDIS de 19h15 à 22h15 (durée de chaque cours 1h)

A partir du 18 SEPTEMBRE 2014

A la salle polyvalente de Sainte Anne sur Brivet.

2 séances d'essai vous seront offertes, les JEUDIS 18 et 25 SEPTEMBRE 2014

3 danses y seront pratiquées

- 19h15-Rock Débutant
- 20h15-Salsa Cubaine Débutant
- 21h15-Danses de Salon Débutant

Tarif pour 30 heures de cours d'1 heure de septembre 2014 à juin 2015 :

- 185€/pers -350€/couple.
- Carte d'adhérent 12€. Possibilité de payer en plusieurs fois.

Contact : Sylvain Barré

En attendant de plus amples renseignements, vous pouvez consulter notre site :

rocknsalsavitamina.fr



Instantanés

La fête de la musique - 21 juin 2014



Modélisme - 22 juin 2014



École Saint-Michel

L'année scolaire 2013-2014 vient de se terminer.

Elle fut ponctuée par de nombreux événements que nous avons le plaisir de vous relater ci-dessous.

Rétrospective des 2 derniers trimestres de l'année scolaire 2013/2014.

Classe de neige

54 enfants accompagnés de 3 enseignants et de 3 animateurs ont séjourné du 5 février au 14 février au Chalet *Le Pourquoi Pas* à Saint Lary – Pla d'Adet. Skis, Raquettes, visite de la Maison de l'Ours, du musée des Vieux Métiers, de la Centrale Hydroélectrique, du diaporama sur la faune et la flore pyrénéenne ont été très appréciés par les enfants sans oublier les différentes soirées d'animation. Cette classe de neige restera gravée dans leur mémoire.

Une soirée « rétro-neige » a eu lieu le mardi 17 juin.

Toutes les familles étaient présentes et ont été enthousiasmées par le film remémorant tous ces souvenirs.

L'Ecole Saint-Michel remercie la municipalité pour les subventions accordées à cet effet.



Un après-midi au four à pain



Le lundi 20 janvier 2014, les GS-CP et les CP-CE1 se sont rendus au Fournil de la Barre. Vêtus de leur tablier, ils ont pétri la pâte, en ont fait des pâtons, puis les ont laissés reposer quelques heures.

Pendant ce temps, ils ont découvert le métier d'agriculteur, en visitant la ferme de Bertrand et Gaëlle Corbé : les enfants ont pu nourrir les vaches, visiter la salle de traite, caresser les veaux, admirer le travail d'un chien de troupeau qui regroupait les moutons et observer les semis de céréales dans les champs. Ils ont également dégusté un chocolat chaud.

L'après-midi, ils ont mis à chauffer les pains dans le four. Le soir, chacun a pu savourer son pain en famille.

Un grand merci à Sébastien, Fabienne, Gaëlle, Bertrand, Anne et Jean pour leur accueil.

Découverte des métiers

Hôtesse de l'air

Dans le cadre de la découverte des métiers, les élèves de CE1 ont reçu dans leur classe une hôtesse de l'air venue leur expliquer en quoi consiste son métier. Elle leur a d'abord présenté les missions des hôtesse et stewards à bord de l'avion : sécurité et bien-être des passagers. Ensuite, les enfants ont visionné quelques photos et deux films courts mettant en scène une hôtesse puis un pilote lors d'une journée de travail. Pour terminer, les enfants ont pu poser leurs questions, manipuler quelques objets que l'on trouve dans l'avion et sont repartis avec un « diplôme de premier vol » complété par un véritable équipage.

Gendarme

Les élèves de Moyenne Section ont découvert le métier de gendarme. Ils ont préparé pendant plusieurs semaines leur permis vélo. La gendarmerie de Pontchâteau s'est associée à ce projet en venant remettre un diplôme aux élèves ayant respecté le code de la route. Ils ont également profité de l'occasion pour présenter leur métier.

Ils n'ont pas manqué de montrer leur uniforme, leur pistolet, leurs menottes, leur képi sous les yeux ébahis des enfants.



Pompier



Les pompiers de Campbon sont intervenus dans les classes de CE2, CM1 et CM2. Ils ont d'abord présenté aux élèves un film expliquant les effectifs des pompiers de Loire-Atlantique, leurs missions, leur organisation dans la caserne.

Les enfants ont ensuite pu leur poser des questions. Les pompiers ont terminé par la démonstration de quelques gestes de premiers secours.

Infirmier

Dans le cadre de notre projet sur la découverte des métiers, un étudiant infirmier est venu présenter sa profession aux enfants de GS et CP.

Il leur a appris quelques gestes techniques et les élèves se

sont portés volontaires de très bon cœur pour jouer les petits malades. Cela a d'ailleurs déclenché de futures vocations.



Terre de Sel et Océarium

Le 6 juin dernier, les élèves de GS, CP et CE1 se sont d'abord rendus à Guérande pour découvrir le milieu des marais salants et le métier de paludier. Chaque classe a pu suivre un parcours sur un thème différent, guidée par une paludière. La curiosité des enfants a été mise à l'épreuve et ils ont ainsi beaucoup appris tout en prenant un grand bol d'air... salé !

L'après-midi a été consacrée à la visite de l'Océarium du Croisic. Une attention particulière a été

portée sur les aquariums des méduses, des étoiles de mer, des raies et des tortues de mer mais c'est sans nul doute celui des requins que les enfants attendaient le plus ! Ils ont aussi pu admirer les poissons tropicaux, parmi lesquels les poissons-clowns, sans oublier les manchots qui attendaient, eux, leur repas... Enfin, chacun a traversé le fameux tunnel sous l'eau en profitant une dernière fois pour bien observer ces animaux marins, avant de prendre le chemin du retour.



Kermesse

Dimanche 29 Juin 2014

Dès 11 h 15, le défilé de 200 enfants costumés sur le thème des métiers accompagné par la fanfare de Sainte Anne – Plessé est parti de l'Ecole Saint-Michel pour se rendre sur le terrain de l'Etang.

A 12 h 00, lors de l'aubade, chaque cycle a présenté une chanson, puis ce fut au tour de la fanfare d'interpréter quelques morceaux.

Un repas de plus de 300 convives fut partagé dans une ambiance familiale.

L'après-midi, chaque classe a présenté une chorégraphie sur un métier. A chaque danse, les applaudissements chaleureux des familles ont récompensé les enfants et les enseignants.

Vers 18 h 00, le tirage de la tombola a conclu cette magnifique journée.

Rentrée 2014-2015

Semaine de 4 jours

L'école Saint-Michel reste à 4 jours.

Cette décision a été prise suite :

- à un sondage auprès des familles (plus de 87 % y était favorable).
- au fait que la mairie n'organisant pas les Temps d'Activités Péri-Educatives au sein de l'Ecole Saint-Michel, ceux-ci reviendraient donc à l'OGEC et au Directeur qui ont préféré se laisser une année pour y réfléchir.

Effectifs

Les effectifs de l'école restent stables et se répartissent en 8 classes : 3 classes maternelles et 5 classes primaires.

L'Equipe enseignante a déjà réfléchi à la structure pédagogique.

En cas de nouvelles inscriptions pendant l'été, celle-ci pourrait être modifiée.

A la demande du Conseil d'Ecole, les listes d'élèves seront affichées le 28 Août après 17 heures.

■ PPS-PS	05 + 27	=	32	M ^{me} FLOCH
■ MS		=	24	M. GERARD
■ GS		=	23	M ^{me} CHAMPION
■ CP-CE1	16 + 08	=	24	M ^{me} BAUTHAMY
■ CE1-CE2	20 + 05	=	25	M ^{me} RICHARD
■ CE2		=	26	M ^{me} MENANT
■ CM1		=	19	M ^{me} GUILLET
■ CM2		=	28	M. BAHUAUD

A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Ils seront mis en place dès la 2ème semaine de classe. Ils auront lieu le soir après la classe de 16 h 30 à 17 h 30.

INSCRIPTIONS :

Le Directeur se tiendra à la disposition des familles désirant inscrire leur(s) enfants(s) du 18 août au 29 août.

Prendre rendez-vous en téléphonant au
06-37-10-99-66 ou au 02-40-91-82-12

Se munir du livret de famille et du carnet de santé.

Pour des enfants déjà scolarisés, un certificat de radiation et les dossiers scolaires seront demandés.

Projets

Un nouveau projet pédagogique sera mis en place à partir de septembre 2014 pour une période de 3 ans.

Il s'intitule : «Dire, lire pour écrire».

Il s'articule principalement sur le français, car les différentes évaluations faites dans toutes les classes montrent des lacunes en orthographe, en construction de phrases ou de textes, en vocabulaire, en compréhension de lecture...

Un nouveau projet éducatif a aussi été écrit et se base sur la « Réussite de l'enfant » pas seulement la réussite scolaire, mais aussi l'épanouissement total de l'enfant.

Un projet d'animation pour fédérer l'ensemble des classes et créer une dynamique est à l'étude.

L'Equipe Educative de l'Ecole Saint Michel vous souhaite de bonnes vacances d'été.

OGEC École Saint-Michel

Qu'est-ce que l'OGEC ?

C'est l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique.

L'association de l'école (régie par la loi 1901), est composée d'un bureau de parents d'élèves bénévoles, qui gère le matériel, les aspects administratifs et financiers de l'établissement scolaire.

Sans l'OGEC, l'école ne peut exister. Il est garant de l'affectation des fonds publics et privés perçus.

Il assure également la fonction d'employeur légal des personnels d'administration et de service. Il est garant de l'entretien, de l'adaptation, de la sécurité et de la conformité des locaux. Il organise et finance les travaux nécessaires dans ce but.

Contributions pour la rentrée 2014/2015 :

La contribution de base versée par les familles s'élèvera à 21,50 € / mois / enfant (sorties / spectacles pédagogiques, assurance scolaire et frais de catéchèse / culture chrétienne incluse).

La contribution dite de "solidarité", s'élèvera à 25,50 € / mois / enfant

(cette cotisation est proposée aux parents qui, à défaut de participer à l'organisation des divers travaux ou manifestations mises en place par l'école, souhaitent néanmoins apporter leur soutien à l'école et peuvent faire volontairement le choix de s'acquitter d'une cotisation plus élevée).

Achats et travaux réalisés :

En plus de l'entretien régulier de l'école, l'OGEC a effectué quelques travaux :

- Un dallage a été installé devant le pôle "cycle 2".
- Le mur a été nettoyé et un nouveau grillage installé au-dessus.
- Des placards ont été installés dans les classes du cycle 3.
- La classe des CE2-CM1 a été repeinte et un nouveau tableau blanc y a été installé.

- Des rideaux sont venus embellir la salle multifonction.
- Enfin, les bénéfices du vide grenier (du 8 mai) ont permis de financer une partie du nouveau mobilier de la classe des GS.

L'OGEC remercie tous les parents bénévoles qui ont su donner de leur temps et de leur savoir-faire.

Tous les membres du bureau OGEC vous souhaitent de bonnes vacances d'été.



Composition du bureau :

Présidente : Véronique Le Port

Vice-Présidente : Séverine Saleh

Trésorière : Véronique Glotin

Trésorière-Adjointe : Cécilia Goalec

Secrétaire : Agnès Legendre

Secrétaire-Adjointe : Céline Bocquel

Membres :

Florence Bonhommeau,

Rémi Bastida et Emilie Bauwens

APE Ecole Saint-Michel

L'APE, Association des Parents d'Elèves, a pour objectif principal d'améliorer la vie scolaire des élèves et d'aider les enseignants dans la réalisation de certains projets pédagogiques, culturels et sportifs.

Des manifestations sont organisées tout au long de l'année, les bénéfices permettent de participer au financement de sorties scolaires, cinéma, voyages, spectacles et projet LUDOBUS.

Depuis le début de l'année scolaire, en collaboration avec l'Amicale Laïque, LUDOBUS propose aux enfants la location de jeux tous les premiers mardis de chaque mois.

Un don annuel est également fait à l'OGEC.

Elisa Moinard, secrétaire de l'APE, a dû quitter l'association en début d'année. Merci à elle pour son investissement au sein de l'APE. Le poste de secrétaire a été repris par Nolwenn Vaucant.

Depuis le début de l'année, vous avez pu retrouver nos actions habituelles :

- Gâteaux BIJOU pour les gourmands, vente de roses pour la fête des mères, co-organisation du vide grenier (avec l'OGEC et le Basket), co-organisation de la kermesse (avec l'OGEC et l'équipe enseignante).
- Deux collectes de vieux vêtements ont eu beaucoup de succès, elles ont permis de réunir au total plus de 1600 kg d'habits destinés au recyclage par la société SOEX, spécialisée dans ce domaine.
- NOËL LAND 2013 a connu un vif succès, le nombre d'entrées a été doublé par rapport à 2012.

Merci à la municipalité et à l'association l'Étang se marre pour la mise à disposition des locaux et du matériel. Merci aux parents, bénévoles, et tous ceux qui ont participé au bon déroulement du week-end. Et bien sûr, rendez-vous en fin d'année pour une nouvelle édition.

Cette année, **la commission neige** (groupe de parents d'élèves de CM1 et CM2) a organisé de nombreuses manifestations : Marché d'automne, Vente de muguet, Soirée année 80 et Loto... Les bénéfices ont permis de participer au financement de la classe de neige des classes de CM à Saint-Lary Soulan dans les Pyrénées du 5 au 14 février 2014. Merci à la commission et aux parents qui se sont largement investis dans les diverses actions.

En lien avec le projet de l'année « Les Métiers », Angéline OHEIX, présidente de l'APE, a fait intervenir les Pompiers de Campbon pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

C'est avec beaucoup d'intérêt que les élèves de chaque classe ont pu pendant plus de deux heures :

- Découvrir le métier de pompier en visionnant un film.
- Suivre une initiation aux gestes de premiers secours (PLS, massage cardiaque, défibril-

lateur, alerte...) et s'informer sur les détecteurs de fumée.

Nous remercions les pompiers de Campbon venus bénévolement.

Les actions habituelles seront reconduites cette année.

Les prochaines dates à retenir pour 2014 :

- Marché d'automne : Dimanche 26 octobre
- Noël Land : Samedi 20 et Dimanche 21 décembre
- Marché de Noël : Dimanche 21 décembre

Composition du bureau

Présidente : OHEIX Angelina

Vice-présidente : FROCRAIN Solenne

Trésorière : DAUFFY Stéphanie

Secrétaire : VAUCANT Nolwenn

Secrétaire adjointe : OLLIVIER Diane

Membres : CHAMPAILLER Nolwenn, CHATEAU Julien, FRIOT Astrid, LEGENDRE Patrice.



Accueil périscolaire et de loisirs

Minots Brivetains

Notre équipe a un petit peu changé depuis le mois d'avril. Mathilde Levallois remplace Christelle Revault, partie pour de nouvelles aventures professionnelles, sur le poste de Directrice. Maryline Molie est revenue de son congé parental et a rejoint Géraldine Radin, Emilie Plissonneau et Laurence Halgand pour composer l'équipe d'animation sur l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs des Minots Brivetains.

La fin de l'année scolaire a sonné, les vacances d'été ensoleillées ont commencé ! L'accueil de loisirs de la fédération Léo Lagrange est ouvert pour la période du 7 juillet au 1^{er} août 2014. Nous sommes heureux d'accueillir les enfants pour leur offrir de nombreuses activités ludiques, créatives et éducatives !

Nous proposons des activités autour de deux thèmes :

- Les deux premières semaines seront consacrées à la découverte des régions de France
- Les deux dernières semaines seront consacrées à la rencontre de l'univers des géants et des lilliputiens

Pendant les vacances, des sorties sont prévues chaque vendredi, nous irons à Guérande visiter la cité médiévale et les marais salants, à la grotte des Korrigans au Pouliguen suivi d'une sortie

plage, à l'arche de Noé pour faire un tour en chaland et en calèche et à la forêt de Brocéliande pour une visite guidée féérique.

Lors de cette période estivale nous proposons des minicamps pour les enfants âgés de 4 à 11 ans. Au programme : poney, découverte nature et activités sportives ainsi que le plaisir de vivre en collectivité au camping !

Au cours de la soirée du 22 juillet à 20h30, nous proposons également la projection d'un film en plein air dans nos locaux.

Nous commençons à préparer le programme de l'année prochaine. Un spectacle de fin d'année sera joué par les enfants lors d'une soirée animée où les familles seront conviées. Nous souhaitons également continuer la journée de la Magie des Mots au mois de février, il y aura quelques changements dans la programmation mais elle restera un moment convivial et chaleureux autour de l'animation du livre en partenariat avec la bibliothèque. Nous avons pour ambition de monter un projet de photos sur le vieux Sainte Anne sur Brivet et le comparer à la commune actuelle. Nous voulons par ce projet promouvoir le lien social entre les personnes âgées et les enfants. Puis nous envisageons de développer un projet pour valoriser l'animation sociale en soutenant une association humanitaire. Affaires à suivre !



Pensez à remplir un nouveau dossier pour réinscrire vos enfants pour la rentrée de septembre. Les dossiers sont à retirer dans les locaux des Pirogues. Nous finaliserons les inscriptions par le dépôt des dossiers les 28 et 29 août 2014. Les documents à fournir sont : la photocopie de votre attestation d'assurance et la photocopie des vaccins de votre enfant, votre quotient familial.

Nous vous attendons dans nos locaux pour vivre toutes ces aventures avec nous !

Bonnes vacances à tous !

Ludobus

La ludothèque Interlude de Savenay a mis en place depuis le 1^{er} octobre 2013 un service de prêt décentralisé : « le Ludobus ». 22 familles ont profité de ce service cette année et découvert un large choix de jeux pour les enfants et les adultes. L'accueil se fait aux Pirogues le 1^{er} mardi du mois de 16h30 à 18h30.

Le Ludobus apporte une centaine de jeux et jouets pour tous les âges. Les familles ou collectivités (écoles, associations, etc.) ont la possibilité d'emprunter 5 jeux pour 1 mois. Le tarif de l'adhésion est de 14 € pour l'année, le prêt de jeu est à 1 €. Un service de réservation est possible afin de choisir ses jeux à l'avance.

Pour l'année 2014-2015, voici les dates à retenir :

- 1^{er} octobre
- 4 novembre
- 2 décembre
- 6 janvier
- 3 février
- 3 mars
- 7 avril
- 5 mai
- 30 juin.

Après-midi récréative

L'Amicale Laïque de l'école Jean de la Fontaine et l'APE de l'école Saint-Michel ont organisé conjointement une après-midi récréative le dimanche 9 février 2014.

Cette animation gratuite pour les familles, en collaboration avec la ludothèque de Savenay (partenaire du Ludobus) consistait à mettre à disposition des familles des jeux très divers : « grands jeux », « jeux de société », « jeux de construction », coin « tout petits ».

Une animatrice de la Ludothèque, accompagnée de bénévoles des deux écoles, était là pour expliquer les règles à ceux qui le souhaitaient.

Ce fut un moment très ludique et convivial et cela a permis aux familles de découvrir un petit éventail de jeux proposés par le service de prêt de jeux mis en place par les deux associations dans les locaux des Pirogues chaque 1^{er} mardi du mois.

La deuxième édition aura lieu le dimanche 1^{er} février 2015.



École Jean de La Fontaine

Sortie de fin d'année des classes de Petite Section et CP

Mardi 15 avril, les deux classes ont passé la journée au château de Ranrouët (Herbignac). Les groupes ont tourné toute la journée sur trois activités. Les classes ont découvert le château avec un guide, puis, les élèves, en petits groupes, ont parcouru le site grâce à un rallye photo. A midi, les classes ont piqué-niqué à proximité du château. L'après-midi, les groupes ont pu participer à l'atelier modelage avec un artisan potier et chaque élève a pu reproduire soit une partie du château ou le château en miniature ! Cette sortie a permis d'être en lien avec le projet de l'école de cette année scolaire : « extérieur et intérieur ». Les élèves des deux classes ont passé une journée agréable et instructive !



Petite section : Sortie USEP « Jeux du Cirque » à La Chapelle-des-Marais



Le complexe sportif de La Chapelle-des-Marais a accueilli quatre classes maternelles de 4 écoles (Guenrouët, Besné, Assérac et Sainte Anne sur Brivet). Nos élèves de Petite Section ont participé à cette rencontre sportive USEP autour d'activités liées au monde du cirque. Ils ont ainsi pu tester leur équilibre sur des échasses, s'essayer à marcher sur une boule d'équilibre, suivre un parcours en imitant des animaux, se déguiser, danser sur des musiques de cirque, mimer des métiers relatifs au cirque, etc. Cela nous a permis de travailler des compétences motrices et langagières spécifiques. Nous remercions les nombreux parents accompagnateurs ainsi que l'Amicale

Laïque et la mairie pour son soutien financier (adhésion à l'USEP 44). Une randonnée à Guenrouët sur les bords du Canal de Nantes à Brest suivie d'un après-midi « Conte & ânes de tout poil » a été organisée pour les PS avec l'USEP le 1^{er} Juillet. Affaire à suivre...

Sortie à Kerguéhennec pour les MS-GS, les CE1-CE2, les CM1 et les CM2

Les MS-GS

Les élèves sont partis à Kerguéhennec pour la journée. Nous avons découvert certaines sculptures et installations dans le parc du château. Cela nous a permis de faire une belle promenade ! Les maîtresses ont fabriqué une petite vidéo de notre « danse autour des arbres ». Les vidéos nous plaisent beaucoup ! Nous sommes aussi allés voir des sculptures et peintures de l'exposition temporaire. Nous avons cherché quels gestes les artistes avaient faits pour essayer de les imiter...



Les CE1-CE2

Lors de notre sortie au domaine de Kerguéhennec, une des œuvres que nous avons préférée s'appelle le sentier de charme. La maîtresse nous a emmenés par groupe voir une statue. Cette statue était en bronze, mais l'artiste a fait en sorte qu'elle ressemble à des écorces d'arbre. Au milieu de cette statue, il y avait un arbre car l'artiste a voulu montrer la transformation d'une femme en arbre. En fait, l'œuvre est une représentation d'un épisode de la mythologie. La maîtresse nous a raconté cette légende qui parle de Daphné et d'Apollon. C'est l'histoire



de Daphné poursuivie par Apollon et qui ne veut pas se marier avec lui. Elle appelle Zeus pour l'aider et il la transforme en arbre.

Ensuite, la maîtresse nous a pris en photo autour d'un arbre pour faire comme la statue.

Les CM1 et CM2

Les élèves de CM sont allés visiter une partie de l'exposition « Des paysages, des figures » au château de Kerguéhennec. La journée était partagée en deux :

Atelier organisé et encadré par une médiatrice du château. Dans un premier temps, elle a attiré leur regard et leur attention sur différentes œuvres réunies autour de ce thème. Ils ont ainsi pu donner leurs impressions et imaginer les techniques utilisées par les artistes. Ensuite, ils se sont transformés en artistes et ont, à partir d'un dessin très simple (au pinceau chinois sur une feuille), réalisé une sculpture à partir d'un fil de fer recouvert de terre.

Découverte des nombreuses œuvres d'art dispersées dans le magnifique parc du château qu'il fallait reconnaître à l'aide de petits résumés les présentant. Seul bémol de la journée : le parc était tellement grand que nous n'avons pas eu le temps de trouver toutes les sculptures... Une autre fois peut-être...

Les œuvres réalisées par les élèves étaient exposées lors de la fête de l'école.

Sortie à Nantes pour les CM

Jeudi 19 juin, les CM1 et les CM2 sont allés en sortie à Nantes. Il était initialement prévu qu'ils s'y rendent en train mais cela n'a pas pu se faire. Ils ont donc utilisé un moyen de transport plus traditionnel, le car. Après un petit moment artistique passé à « croquer » un élément du paysage au fusain, ils ont pu bénéficier d'une visite aux Machines de l'île. Des machinistes leur ont d'abord expliqué le fonctionnement du carrousel des mondes marins. Ce manège constitué de trois étages a tout d'abord tourné à vide puis, une fois rendus à l'étage de « la surface de la mer », les élèves ont pu, pour leur plus grand bonheur, jouer les marionnettistes ! Ils ont ensuite découvert la galerie où sont cachées les maquettes des futures machines. Il leur a malheureusement manqué une petite heure de temps pour flâner dans les ateliers et descendre par la branche du prototype. Ils sont néanmoins revenus enchantés de cette excursion !!!



Sortie à Saint Nazaire pour les MS-GS

Après avoir travaillé sur les Arts Visuels dans les classes toute l'année, après être allés voir des œuvres « en vrai » à Kerguéhennec, les élèves sont allés rencontrer une artiste. Elle s'appelle Isabelle LEGRAND. Elle va travailler tous les jours dans son atelier. Elle fait du travail en série. On retrouve des détails d'un tableau à l'autre. Elle nous a expliqué comment elle travaille. Nous en avons aussi profité pour aller voir une exposition au Grand Café et pour aller jouer sur la plage !



Une artiste à l'école pour les CE1-CE2, les CM1 et les CM2

Kelig HAYEL est venue travailler 4 fois avec chaque classe pendant 1h-1h15 à chaque fois.

Avec les CM2, par exemple, le travail a été réalisé à partir de tampons que les enfants ont construits lors de leur première rencontre avec l'artiste et qu'ils ont ensuite enduits de peinture afin de remplir une feuille à l'aide de ce motif. Un long travail de tracés et constructions géométriques a suivi pour aboutir à des modules laissant paraître « intérieur et extérieur » en référence au thème de l'année. Ils ont ensuite beaucoup manipulé pour réussir à les agencer à leur idée pour permettre au regard de circuler dans les différents labyrinthes.

Tous les travaux des classes ont été exposés à la fête de l'école.



Mais qui est Monsieur Le Maire ?



Désormais les élèves des deux classes de CE1 et CE2 peuvent répondre à cette question. Ils remercient Monsieur Philippe Belliot, Maire de Sainte Anne sur Brivet, qui les a reçus le jeudi 5 juin 2014 dans la salle du Conseil de la mairie. Chaque classe a bénéficié d'une entrevue qui a duré une petite heure. Les élèves ont ainsi pu lui poser les questions qu'ils avaient préparées. Différents thèmes ont été abordés comme les modalités de son élection, ses différentes activités, le travail des adjoints, des conseillers ou des employés municipaux ou la collaboration au sein de la communauté de communes. Les élèves ont aussi découvert sur place quelques symboles de la République comme le buste de Marianne, le drapeau tricolore ou la devise de la France. Ce fut un entretien très riche qui permit aux élèves de comprendre qu'« être maire » n'est pas un métier mais une fonction.

Prix littéraire : Lire Ici et La

Les élèves de CE2 et CM1 de l'école ont participé cette année au PRIX LIRE ICI ET LA, en partenariat avec la bibliothèque intercommunale de Sainte Anne sur Brivet et la BDLA (Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique). C'est un prix littéraire jeunesse dont la sélection comprend 5 ouvrages de 5 genres différents : *La Tente*, une pièce de Théâtre de Claude PONTI ; *Mon Frère est un cheval*, un roman de Alex COUSSEAU, *La Ligne 135*, un album de Germano ZULLO, *La Grand-mère qui sauva tout un royaume*, un conte de Claire LAURENS et *Petits poèmes en rang par trois*, un recueil de poèmes de Marc BARON. Les élèves doivent lire les 5 ouvrages et voter pour celui qu'ils ont préféré. Pour faire ce choix, ils sont accompagnés par les bibliothèques de différentes manières. La Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique offre 2 exemplaires de la sélection à l'école et un spectacle réalisé par deux comédiens, qui est une mise en voix des différents ouvrages de la sélection. La bibliothécaire intercommunale, Madame Ricordel, reçoit les élèves quatre fois au cours de l'année. Lors de la première



rencontre, elle a présenté le prix, les ouvrages et le lieu. Au cours de la seconde, les élèves ont établi des critères de classement et classé différents documents en lien avec les livres de la sélection. La présentation du spectacle a été l'objet de la troisième rencontre. Pour la dernière, les élèves des deux niveaux ont été réunis, elle s'est déroulée en deux étapes. Dans un premier temps les élèves se sont affrontés dans une bataille d'arguments qui leur a permis d'exprimer leurs avis positifs et négatifs concernant les différents livres.

Dans un second temps, les élèves ont voté à bulletin secret et assisté au dépouillement. Les résultats du vote des élèves de Sainte Anne sur Brivet sont en accord avec ceux du département pour la première place décernée à *La Tente*, par contre ils diffèrent pour la seconde place, les élèves de Sainte Anne ont préféré le conte alors que sur le département c'est le roman qui remporte la deuxième place. La participation active des élèves au cours de ces différents moments montre qu'ils ont apprécié ce projet et pris du plaisir à lire.

Amicale Laïque



L'Amicale Laïque de Sainte Anne sur Brivet a choisi pour vocation première d'apporter un appui logistique et financier à l'équipe pédagogique de l'école Jean de La Fontaine. Certains événements sont ainsi désormais très ritualisés pour nos enfants :

- le marché de Noël, au cours duquel les enfants vendent les productions qu'ils ont réalisées en classe, puis vont se réchauffer en buvant un chocolat chaud offert et servi par l'Amicale
- le carnaval, qui voit les enfants défiler en costumes dans Sainte Anne, accompagnés de leurs enseignants et de leurs parents, pendant que les amicalistes sécurisent le parcours en assurant la circulation tout en préparant la collation qui sera offerte à tous à l'issue du défilé
- la fête de l'école enfin, qui se déroule, lorsque le temps le permet, à l'Etang de la Couëronnais. Là encore, ce sont les amicalistes qui réservent et vont chercher le matériel nécessaire, montent l'estrade et les différents stands (en partenariat avec les parents de l'APE), tiennent le bar durant toute cette journée, offrent des dictionnaires à tous les CM2, et enfin organisent le pique-nique/barbecue du soir... Cette année, un apéro-concert ouvert à tous a même été organisé à l'issue de la fête de l'école, nous offrant un spectacle tonique et jubilatoire : le bal des moutards, interprété par l'artiste Supermarket !



Mais l'Amicale Laïque et ses adhérents ne se contentent pas de s'investir dans les projets de l'école... Ils s'appliquent aussi à proposer et mettre en œuvre de nombreuses actions et activités destinées à distraire et à favoriser les échanges entre Brivetains de tous âges :

- notre vide-grenier, organisé le 1er week-end de septembre en partenariat avec le club de tennis de Sainte Anne, remporte chaque année un franc succès. Il nous permet de financer une grande partie de nos actions et est très gourmand en bénévoles : avis aux amateurs !
- notre bourse aux vêtements, jouets et puériculture, qui a lieu en octobre depuis déjà 2 ans
- notre loto des enfants rassemble en février petits et grands pour un dimanche ludique offrant de nombreux lots exclusivement destinés aux enfants
- notre chasse aux œufs, le samedi du week-end de Pâques, permet aux plus jeunes de remporter des chocolats à l'issue d'un parcours ponctués d'énigmes et de devinettes
- le Ludobus, service de prêt de jeux, en collaboration avec l'APE.

Enfin, l'Amicale porte aussi des activités sportives à l'année :

- Fitness (1 cours hebdomadaire)
- Multisports enfants (2 cours hebdomadaires pour les 4/5 ans et 5/6 ans)
- Multisports adultes (1 cours hebdomadaire) inauguré cette année, et qui remporte un grand succès.

Notre plaisir est grand à contribuer par toutes ces actions à dynamiser et enrichir la vie à Sainte Anne. De nombreux autres projets peuvent être soutenus et mis en œuvre par l'Amicale sur l'impulsion de ses adhérents. Rejoignez-nous pour contribuer à votre mesure à maintenir la dynamique de notre commune !

Dans cette attente, nous souhaitons à tous un très bel été, Amicalement.

Contacts :

- Sylvie MAZERY (présidente) : 06.88.51.88.62
- Gaëlle CORBE (trésorière) : 06.08.25.26.90
- amicale.laique.sainteanne@gmail.com





Pont-Château - Août



Vendredi 1er août

4 tickets

Océanile
8h-19h

(prévoir pique-nique et vêtements de bain et rechange)

VIP



Lundi 4 août

Accueil espace jeunes
14h-18h

Gratuit

Mardi 5 août

Piscine et canoë à Guenrouët
Espace jeunes 9h30-18h

2 tickets

(prévoir pique-nique + maillot de bain et rechange)



Mercredi 6 août

2 tickets

Atelier cuisine
14h-18h

+veillée DVD + cuisine du jour

Rdv Espace jeunes
18h-22h30



Jeudi 7 août

Kin-ball et base-ball
Espace jeunes
13h30-18h

1 ticket



Vendredi 8 août

Cinéma
Espace jeunes
13h30-18h

2 tickets



Mardi 12 août

Jeux de société
14 h 17 h
Espace jeunes

1 ticket



Mardi 12 août

Accrobranche nocturne à Frossay
Espace jeunes
17h-minuit

5 tickets



Lundi 11 août

Sport à gogo
Espace jeunes
14h-18h

2 tickets



Mercredi 13 août

Accueil
Espace jeunes
14h-18h

Gratuit

Mardi 19 août

Accueil espace jeunes

Gratuit

Veillée wii + croques
monsieur
19h-23h

1 ticket



Lundi 18 août

Tournoi de foot et
basket au Landas
14h-18h rdv au Landas

1 ticket



Mercredi 20 août

Journée cartonnade
10h-17h

Espace jeunes (pique-nique)

1 ticket



Jeudi 21 août

Les Naudières
11h-18h30 Espace jeunes
(prévoir pique-nique)

2 tickets



Vendredi 22 août

Laser game à Guérande
13h30-18h Rdv Espace jeunes

2 tickets



**Formation Premiers
secours**

Lundi 25 août
Caserne Pont-Château
9h00 à 18h00 (prévoir
pique-nique)

5 tickets



Jeudi 28 août

Accueil espace jeunes
14h-18h

Gratuit

Mardi 26 août

Veillée poker
18h30-23h15
Espace jeunes (prévoir pique-nique)

1 ticket



Vendredi 29 août

Puy du fou
7h30-20h00
Rdv Coët-Roz
(Prévoir pique-nique)

5 tickets



VIP

Activités ados

Programme d'août 2014

Ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans de la Communauté de Communes de Pont-Château et de Saint Gildas des Bois

Tarif des tickets

Quotient familial	<500	501-700	701-900	901-1100	1101-1300	1301-1500	>1501
Tarif d'un ticket	2.18€	2.70€	3.22€	3.74€	4.26€	4.78€	5.20€

Un dossier d'inscription et une fiche de réservation sont à remplir pour toute inscription.



Pour une activité VIP réservée, une autre activité (hors VIP) doit être choisie.

Mini-Camp

Ile d'Arz



Du 28 juillet au 01 août
Découverte de l'île, vtt, randonnées.
12 places
Tarif B
Inscriptions à Pont-Château



Quotient familial	<351	351 à 550	551 à 750	751 à 950	951 à 1150	>1150
Tarif B	40.26	67.11	82.6	97.63	109.84	123.02

Office de tourisme

Service billetterie à votre disposition

Tarifs préférentiels : Escal Atlantic, Sous-Marin Espadon, Océarium du Croisic, Sentier des daims, Planète sauvage, Parc de Branféré, Traversée de l'Île d'Yeu, Puy du fou, Navix.

02 40 88 00 87 / 02 40 88 35 14



Bibliothèque

Horaires d'ouverture publique :

Mercredi : 14h30 - 18h / Vendredi : 16h - 18h30 / Samedi : 10h - 12h

Horaires d'été (juillet, août) :

interruption du service de la navette

Mercredi : 14h30 - 18h / Samedi : 10h - 12h

Possibilité d'emprunter deux livres supplémentaires pendant l'été.

Renseignements :

bibliosaintanne@cc-paysdepontchateau.fr - Tél : 02 40 91 84 88

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles pour l'animation et l'accueil du public.

Prix Littéraire Départemental

« Lire Ici et Là »

Pour la deuxième année consécutive, des élèves de CE2 et CM1 de l'école Jean de La Fontaine de Ste Anne sur Brivet participent au prix littéraire « Lire Ici et Là » organisé par la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique et les bibliothèques du département. Ces jeunes élèves se sont engagés à lire cinq livres appartenant à 5 genres différents :

■ 1 pièce de Théâtre

La Tente / Claude Ponti - Ecole des Loisirs

■ 1 recueil de Poésie

Petits poèmes en rang par trois / Marc Baron - Ed. bulle de savon

■ 1 Conte

La Grand-mère qui sauva tout un royaume / Claire Laurens ; Sandrine Thommen - Rue du Monde (Papagayo n° 2)

■ 1 Roman

Mon frère est un cheval Mon cheval s'appelle Orage / Alex Cousseau - Rouergue (Boomerang)

■ 1 Album

Ligne 135 / Zullo, Germano | Albertine - Joie de lire

La bibliothèque accompagne ces classes tout au long de l'année dans ce projet de lecture. C'est dans ce cadre que deux comédiens, Hélène Bothorel et Philippe Robert, de la compagnie Staccato sont venus faire une lecture théâtralisée d'extraits des livres



proposés aux enfants le 21 mars à la bibliothèque de Ste Anne sur Brivet. Ce fut l'occasion pour les enfants de redécouvrir ces livres sur lesquels ils travaillaient depuis l'automne.

Au cours du mois de mai, les jeunes lecteurs de Sainte Anne sur Brivet ainsi que ceux de toutes les écoles participantes du département, soit près de 3784 enfants, se sont prononcés par un vote sur leur livre préféré : c'est la pièce de théâtre « La Tente » qui l'a remporté.



La Magie des mots

Cette manifestation consacrée au livre s'est déroulée le 24 Mai 2014 de 10h à 18h aux Pirogues.

Cet événement organisé à l'initiative de l'accueil périscolaire proposait divers ateliers :



« Jouons avec les mots » et « Transformons les pages », un troc de livres, une pêche à la ligne.

Etaient présents : la Librairie Voyelles, le RAM de Pontchâteau, Mélanie Fuentes, Karen Le Meur, Bettina Martinez et son fils, auteurs-illustrateurs.

Temps fort de la journée : l'heure du conte proposée par la bibliothèque : 2 projections-spectacles avec Karen Le Meur, des livres « Momo le margouillat de Moorea » et « Kidik'ua une petite sterne un peu trop bavarde ».

Randonnée dans le Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois

Dès cet été, 28 circuits de randonnée pédestre, vélo et équestre seront ouverts aux randonneurs sur 3 secteurs : Canal (Guenrouët / Saint-Gildas-des-Bois / Sévérac), Brivet (Drefféac / Pont-Château / Sainte Anne sur Brivet) et Brière (Missillac / Sainte-Reine-de-Bretagne / Crossac). De 3.5 km à 27 km, un large choix de promenades sera proposé aux randonneurs par la Communauté de Communes qui travaille depuis 3 années au développement de la randonnée en s'attachant à respecter la démarche qualité préconisée par le Conseil Général.

Au printemps, peut-être avez-vous vu fleurir des bornes aux plaquettes jaunes sur vos chemins communaux ? Ces bornes, complétées par un balisage peinture vous guideront dans vos balades. Des aménagements (passerelles, platelages, chemins...) ont également été réalisés pour le confort et la sécurité des randonneurs.

Entre nature et rivière, que vous soyez petit ou grand randonneur, vous trouverez les circuits qui vous conviennent avec la possibilité d'augmenter la durée de votre randonnée en combinant plusieurs circuits.

Pour cela, un topoguide de 27 fiches sera disponible au prix de 4 euros dans les bureaux des offices de tourisme du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois et les mairies. De plus, les fiches seront téléchargeables gratuitement sur www.cc-paysdepontchateau.fr et www.pontchateau-saintgildasdesbois.com. Elles vous permettront de découvrir tout le patrimoine qui jalonne ces circuits de randonnée.

Sur votre commune de Sainte Anne sur Brivet, 3 circuits de randonnée vous sont proposés : **Circuit des Landes** (13.5 km) et **Circuit des Marais** (17 km) dont le point de départ est à l'étang de la Couëronnais et **Circuit des Pirogues** (12 km) où le départ se fait au niveau du parking du pont de la Crôle à Drefféac.



15^{es} Rencontres Franco Américaines de musique de chambre

DU 15 AU 20 AOUT 2014

Contact : 02 40 88 35 14

www.rencontresfrancoamericaines.fr

Vendredi 15 août

Concert : soirée Beethoven

St-Gildas-des-Bois

RDV à l'église Abbatiale à 21h00 – Entrée gratuite

Samedi 16 août

Master classe sous la direction de Peter Marsh

Missillac

RDV à l'espace La Garenne à 17h30 – Entrée gratuite

Samedi 16 août

Concert : soirée Brahms

Missillac • RDV à l'église à 21h00 – Entrée gratuite

Dimanche 17 août

Master classe sous la direction de Peter Marsh

Missillac • RDV à l'espace culturel à 11h00 - Entrée gratuite

Dimanche 17 août

Concert Bach

Guenrouët

RDV à la Chapelle du Cougou à 16h30 – Entrée gratuite

Réservation obligatoire (nombre de places limité)

Lundi 18 août

Pique nique musical sous les chênes

Missillac

RDV Manoir de la Briandais à 12h30 - Réservation obligatoire

Lundi 18 août

Concert Beethoven / Les quatuors

Pont-Château • RDV à l'église à 21h00 – Entrée gratuite

Mardi 19 août

Concert Schubert

St-Gildas-des-Bois

RDV à l'église abbatiale à 21h00 – Entrée gratuite

Mercredi 20 août

Concert soirée Mendelssohn

Missillac

RDV à l'église à 21h00 – Entrée gratuite

Déchetterie

Horaires de la Déchetterie de Pont-Château :
Du lundi au Samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Déchetteries : où vont nos déchets ?

La déchetterie n'est pas une décharge mais bien un lieu de tri des déchets n'entrant pas dans le circuit de la collecte traditionnelle. D'où l'importance du tri sur ces sites. Tour d'horizon des déchets acceptés et de leur avenir.



TOUT-VENANT

Autorisés : matelas, plastiques non recyclables, films plastiques, polystyrène, ameublement avec textiles, verre non alimentaire, plâtre, objets cassés, textiles souillés (huile, peinture) ...

Interdits : tous produits valorisables (sac jaune, autres bennes), poubelles ordures ménagères, déchets de soins, produits toxiques...

Destination : enfouissement sur l'installation de stockage des Briuelles à Treffieux

Le + : Ce sont les seuls déchets collectés en déchetterie à ne pas être valorisés ou recyclés. Le bon tri est donc nécessaire par tous les utilisateurs des déchetteries.



RECYCLERIE

Uniquement sur la déchetterie de Saint-Gildas-des-Bois

Autorisés : objets pouvant être réutilisés : meubles, décoration, vaisselle, livres, cd, jouets, vêtements, puériculture, sport ...

Interdits : Objets électroniques et électriques qui ne fonctionnent pas : ils ne seront pas réparés

Destination : démantèlement et tri à la Recyclerie de Savenay. Une revente de certains objets est organisée sur deux boutiques solidaires, l'une sur le site de Savenay et la seconde sur Blain

Le + : Souvent condamnés à la benne tout-venant et à l'enfouissement, certains objets que l'on pensait déchets méritent une seconde vie



PLASTIQUES RIGIDES

Uniquement sur la déchetterie de Saint-Gildas-des-Bois

Autorisés : jouets non électroniques, tuyaux, pots de fleurs souples, ameublement, bacs, bidons vides propres...

Interdits : bouteilles alimentaires, tuyaux d'arrosage, bidons souillés, pièces automobile, pots de peinture, plastiques plexiglas cassants...

Destination : broyage pour fabrication de matière première

Le + : Filière mise en place récemment, elle a pour objectif de réduire encore les quantités de déchets collectés en benne tout-venant



FERRAILLE

Autorisés : objets métalliques divers, objets majoritairement composés de métal...

Interdits : bouteilles de gaz, extincteurs, bidons et pots pleins...

Destination : fabrication de matière première



BOIS

Autorisés : meubles, palettes, planches, poutres...

Interdits : isorel

Destination : broyage pour création de mélaminé : fabrication de meubles et objets en bois...



GRAVATS

Autorisés : pierres, sable, tuiles, carrelage, gravier, parpaings, briques, béton...

Interdits : plâtre, faïence murale, fibrociment...

Destination : Installation de stockage des Briuelles pour création des pistes d'exploitation ou concassage sur site pour valorisation filière granulats



CARTONS

Autorisés : cartons d'emballage vides

Interdits : film plastique, polystyrène, papiers, cartonnettes (sac jaune)

Destination : fabrication de pâte à papier

Le + : Ecraser les cartons pour un gain de place dans la benne



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE OU ÉLECTRIQUE (DEEE)

Autorisés : petit électroménager, jouets, hi-fi, écran tv et ordinateurs...

Interdits : piles, batteries...

Destination : réparation ou démantèlement



DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

Autorisés : peinture, néons, piles, cartouches d'encre, produits chimiques, bidons souillés ...

Interdits : produits explosifs, radioactifs, médicaments, déchets d'activité de soins

Destination : traitement adapté pour élimination ou valorisation



DÉCHETS VERTS

Autorisés : tonte de pelouse, taille de haies, branchages, fleurs, paille, élagages ...

Interdits : souches, terre végétale, branches de plus de 10 cm de diamètre...

Destination : broyage, criblage et compostage



VERRE

Autorisés : verre alimentaire (bouteilles, pots)...

Interdits : vaisselle, vitres, miroirs...

Destination : recyclage pour fabrication de verre alimentaire



Le SBVB, le bassin versant du Brivet et la restauration des cours d'eau

Le SBVB : la structure référente pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Le **Syndicat du Bassin Versant du Brivet** est une collectivité territoriale ayant pour compétences la restauration et l'entretien des **milieux aquatiques** et la reconquête de la **qualité de l'eau** sur le bassin versant Brière-Brivet. Le SBVB assure plusieurs missions dont la **gestion des niveaux d'eau** sur le bassin versant via des ouvrages hydrauliques ainsi que la réalisation de travaux d'entretien et de restauration des **marais** et des **cours d'eau**. Il n'intervient par contre pas dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement mais ces actions ont un lien direct avec les différentes problématiques (captage eau potable, préservation de la ressource, qualité de l'eau...).

Il est composé (au 1^{er} janvier 2014) de 23 communes (dont la commune de Ste-Anne-sur-Brivet), de la communauté de communes Loire et Sillon et de la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière.

Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

Un bassin versant est une aire délimitée par des lignes de crête, dans laquelle toutes les eaux tombées alimentent un même exutoire : un cours d'eau, un lac, une mer, un fleuve, un océan... Sur l'ensemble de ce territoire, chaque goutte de pluie s'écoulera vers un unique cours d'eau, que l'on appelle exutoire. Un vaste ensemble de ruisseaux, de fossés ou encore de canaux permettent ensuite le cheminement de ces eaux. Les marais et les cours d'eau se nourrissent de cette eau de pluie, qui ruisselle ou s'infiltre dans le sol.



Le **bassin versant du Brivet** est un grand territoire avec comme exutoire la Loire. Il est aussi appelé bassin versant « **Brière-Brivet** » puisque le marais de Brière s'écoule par le Brivet. Le Brivet chemine depuis ses sources, entre les communes de Sainte Anne sur Brivet, Dréfféac, St-Gildas-des-Bois, et Guenrouët, sur une trentaine de kilomètres avant de se jeter dans l'estuaire de la Loire, au niveau de la vasière de Méan à proximité du Pont de St-Nazaire. **Le Brivet est aussi le dernier affluent de la Loire avant son débouché dans l'Océan Atlantique.**

Pourquoi restaurer les cours d'eau ?

Les **cours d'eau exercent des fonctions multiples dans notre environnement** mais ont malheureusement subi d'importantes modifications au cours des cinquante dernières années notamment lors des opérations d'aménagement foncier (remembrement) et travaux d'entretien (curage). Environ 80% des ruisseaux du bassin versant du Brivet ont ainsi été recalibrés (élargis et/ou surcreusés) et/ou rectifiés (« mis droit ») entraînant des bouleversements dans l'**équilibre biologique et hydraulique**. Nos différents ruisseaux, régulièrement entretenus et valorisés par nos anciens, ont ainsi été quasiment oubliés et délaissés, les appelant même régulièrement, par abus de langage, fossés...

Le SBVB assure donc depuis 2011 des travaux de restauration de la végétation des berges et du lit mineur pour que ces « fossés » redeviennent ruisseaux. Plusieurs ruisseaux sur Ste-Anne-sur-Brivet ont été ou seront concernés par ces travaux comme le ruisseau du **Guignaud** ou le ruisseau du **Pré Bernard**.



Pour plus d'informations :

Syndicat du Bassin Versant du Brivet
Place Dominique DAVID - 44160 PONT-CHÂTEAU
Tel : 02 40 45 60 92
contact@sbvb.fr
<http://www.sbvbf.fr>

Liste des associations Brivetaïnes

« L'Amicale Laïque »

Présidente : M^{me} Sylvie MAZERY
54, Le Champ Blanc
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.44.73.59.16

« APE Saint Michel »

Présidente : M^{me} Angéline OHEIX
16, Les Haies
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.66.89.26

« Arts et loisirs du Brivet »

Présidente : M^{me} Françoise CRAMPON
15, Bécigneul
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.29.95

« Association des donneurs de sang »

Présidente : M^{me} Marina VINET
18, Pocazet
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.39.91

« Fitness Amicale Laïque »

Présidente : M^{me} Sylvie MAZERY
54, Le Champ Blanc
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.44.73.59.16

« Association historique brivetaïne »

Président : M^{me} Madeleine FLEURY
9, rue de l'Etang
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.07.23

« FCPE »

Présidente : M^{me} Valérie GUILLARD
56, Hessin
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.47.19.77.62

« Attelages et traditions »

Présidente : M^{me} Ghislaine CAILLON
16, La Gourhandais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.45.08.49

« Badminton Sport Loisir »

Président : M. Nicolas LEJEUNE
85, Hessin
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.51.16.96.43

« L'Etang se marre »

Président : M. Jean-François LATOUCHE
6, Crandelaïs
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06-29-57-27-38

« Tennis de Table »

Président : M. Didier SALEY
1, Lotissement du Ruisseau
44530 SAINT GILDAS DES BOIS
Tél. : 02.40.01.43.48

« UNC »

Président : M. Marcel GERAY

« VTT Brivetaïn »

Président : M. Fabrice LERÉE
85 ter, rue de Brière
44117 ST ANDRE DES EAUX
Tél. : 06.65.37.45.10

« Liste indépendante des parents d'élèves de Jean de la Fontaine »

Présidente : M^{me} Claire SEQUELA
38, Les Haies
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.45.10.97

« L'Eveil du Brivet »

Président : M. Jean-Marc COUERON
Le Parc
44750 QUILLY
Tél. : 02.40.66.93.22

« Basket Club du BRIVET »

Présidente : M^{me} Estelle BAUWENS
14, Le Nuble
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.91.85.59

« AS Brivet Football »

Président : M. Stéphane PADIOLEAU
21bis, rue du Bois Joli
44750 QUILLY
Tél. : 02.40.91.86.46

Correspondant pour Ste Anne

M. Yvon GERARD
31, La Maigrerie
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.22.98

« TSA sur Brivet - Tennis »

Président : M. Florian CERTAIN
14, les haies
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.01.68.11

« OGEc Saint Michel »

Présidente : M^{me} Véronique LE PORT
1, La Croix Jolie
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02 40 19 16 52

« Partage Bretagne Côte d'Ivoire »

Président : M. Jean-Paul GLOTIN
20, Rue de la Vallée
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.18.49

« Secours Populaire Français »

7, Allée du Brivet
44160 PONTCHATEAU
Tél. : 02.40.45.65.10

« Société de chasse »

Président : M. Jean-Yves LEGENTILHOMME
9, rue de Laumur
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. 02.40.88.08.25

« Conjointes survivants »

Présidente : M^{me} Michèle GRIERE
18, Le Perrin
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.23.72

« Le caillou qui Fâche »

Membre : M^{me} Malika ZERMANE
Terre neuve
44750 CAMPBON

« Aînés Brivetaïns »

Président : M. François LEGENTILHOMME
21, la Morandais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél : 06.82.33.11.05

« La Vie est Belle »

Présidente : M^{me} Catherine GESTIN
9, La Barre
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.62.88.81

Matériel « L'Étang se marre »

Matériel	Qté dispo	Tarif unité	Caution
Banc pied pliable lg 2,10m X 0,25m	97	0,50 €	
Table pied pliable lg 2,10m X 0,80m (8 pers)	32	1,00 €	
Table pied pliable lg 2,10m X 0,60m (8 pers)	18	1,00 €	
Plateau lg 3m X 0,60m (10 pers)	20	0,50 €	
Tréteau bois pliable	70	0,25 €	
Stand 3m x 3m	1	5,00 €	
Stand 3m x 6m	3	10,00 €	
Stand 12m x 6m	1	20,00 €	
Chapiteau 12m x 6m avec cotés transparents amovibles et éclairage (sur remorque) ⁽¹⁾	1	100,00 €	1 000 €
Stand parapluie 2,5m x 2,5m avec 3 cotés	1	10,00 €	500 €
Sono avec 2 micros HF et 2 enceintes	1	50,00 €	500 €
Vidéoprojecteur LED	1	30,00 €	300 €
Percolateur 80 tasses	3	10,00 €	
Bouilloire 30 litres	1	10,00 €	
Lot de 4 Thermos 1 litre	2	5,00 €	
Friteuse électrique 8 litres	1	10,00 €	
Friteuse gaz butane 16 litres 6300W ⁽²⁾	1	30,00 €	200 €
Friteuse gaz butane 2x16 litres 2x6300W ⁽²⁾	1	50,00 €	500 €
Trépied 3 brûleurs butane	6	5,00 €	
Réfrigérateur table top	3	10,00 €	80 €
Luminaire fluo étanche 1x36w	19	1,00 €	
Lot de 25 assiettes, 25 verres, 25 couteaux/fourchettes ⁽³⁾	6	10,00 €	100 €
Lot de 6 pichets en verre de 1L	2	6,00 €	
Remorque réfrigérée de 4m ³ avec étagère (500kg) ⁽¹⁾	1	80,00 €	2 000 €

⁽¹⁾ Prévoir plaque minéralogique et attelage pour transport.

⁽²⁾ Prévoir bouteille de gaz (tuyau compris)

⁽³⁾ La vaisselle doit être rendue propre (3€ le couvert manquant ou cassé)

La caution est un chèque non encaissé.

L'Étang se marre décline toute responsabilité lors de l'utilisation et du transport du matériel loué.

Pour toute réservation, merci d'appeler ou envoyer un mail :

Tel: 06 52 45 01 93

locmatesm44@hotmail.fr

Association Arts et loisirs du Brivet



Ateliers pour 2014-2015 :

Couture, art floral, cuisine, cartonnage, peinture sur porcelaine, détente et création, patchwork, yoga, encadrement et marche.

Avis aux tricoteuses et brodeuses, vous serez les bienvenues afin d'animer un nouvel atelier.

Dates pour la saison 2014-2015 :

- Inscriptions à la salle des Pirogues le mercredi 10 septembre de 18 h à 20 h et le jeudi 11 septembre de 9 h à 11 h.
- Deuxième Rando Crêpes de l'année le vendredi 11 septembre, inscriptions avant le départ prévu à 18 h.

Événements 2014

Notre Vide Armoire de mars 2014 a été un très grand succès avec beaucoup d'exposants et de visiteurs.

En juin, 15 randonneurs ont profité du soleil en visitant le golfe du Morbihan dans une ambiance conviviale. Une nouvelle sortie sera organisée lors de la saison 2015.



L'Étang se marre organise en lien avec les associations brivetaines le 30 août le Forum des associations. Arts et Loisirs présente une expo photos de ses ateliers. Toute personne disponible est la bienvenue.

**Pour toutes autres informations, contactez
notre présidente :**

Françoise CRAMPON
au 02 40 88 29 95.

Nous vous souhaitons de très agréables vacances.

Tournoi des 3 raquettes

Le Samedi 21 Juin, à l'initiative des clubs de tennis, de tennis de table et de badminton, a eu lieu la première édition du tournoi des 3 raquettes brivetain qui a mobilisé une trentaine de joueurs. L'inscription était gratuite et réservée pour cette année aux personnes licenciées dans l'un des clubs qui pouvait constituer une équipe et venir passer un bon moment sportif.



Chaque équipe issue d'un club affrontait en double une autre équipe dans les 3 sports au cours de matchs de 9 minutes. L'équipe remportant au moins 2 des matchs était qualifiée au tour suivant.

Avec convivialité et bonne humeur, les joueurs se sont confrontés aux spécificités de chaque sport : les joueurs de tennis trouvant la table de tennis de table bien petite, des pongistes qui eux n'avaient pas l'habitude de « jouer sur la table », les joueurs de balle découvrant les caprices du volant.

L'événement fut marqué par la belle performance des joueurs de badminton, manifestement les plus à l'aise dans les 3 sports.

Les 3 clubs remercient les membres de la municipalité pour leur présence à cet événement et pour les coupes offertes aux gagnants du tournoi principal et de la consolante, trophées qui seront remis en jeu l'année prochaine lors de la seconde édition.



Finalistes tournoi principal

Finalistes tournoi consolante

Tennis – TSA sur Brivet

L'assemblée générale de clôture de la saison 2013/2014 s'est déroulée le 20 Juin 2014, elle a permis de faire le bilan positif d'une année marquée par la forte implication des jeunes licenciés et les bons résultats de l'équipe 1 féminine en championnat.



A noter : Le vide grenier organisé en partenariat avec l'Amicale Laïque aura lieu cette année le dimanche 7 septembre. Nous vous rappelons que nous avons besoin de la mobilisation de tous les bénévoles du club pour assurer la réalisation de cet événement permettant le dynamisme et le bon équilibre financier de notre association.

Le Club de tennis sera présent au forum des associations organisé lors de la fête annuelle de l'Étang se marre le Samedi 30 Août.

Les 30 ans du club auront lieu le samedi 18 Octobre 2014 – la soirée est ouverte aux licenciés, anciens licenciés et ceux qui ont contribué au fonctionnement du club – **Contact : 06-63-26-85-36.**

Election du bureau

Compte tenu des projets en cours, suite à l'élection du 26/06/14, le bureau actuel a été renouvelé pour la saison 2014/2015, il est composé de la manière suivante :

Président : Florian CERTAIN

Vice-Président : Tony PLISSONNEAU

Trésorière : Estelle BROSSEAU

Vice-Trésorier : Yann LE GOFF

Secrétaire : Marie JOSSO

Membres : Laurence COUERON, Sébastien CORBE, Cyrille GUINAND, Anne HAVARD, Nicolas JOSSO, Thérèse GERARD, Julie MENARD, Amandine MOYON et Raphael THEBAUD.

Madeleine GERARD a souhaité quitter le bureau pour laisser la place aux jeunes, elle restera active au sein du club notamment en étant Capitaine de l'équipe 1 Féminine. Les membres du bureau en profitent pour la remercier de son investissement depuis de nombreuses années.

Entraînements et tarifs des licences 2014/2015 :

Entraînements

- Chaque Mardi soir à partir du 16/09/14 sauf pendant les vacances scolaires.
4 cours d'1h de 16h45 à 20h45, premier créneau horaire pour les enfants.
- Chaque Samedi matin à partir du 20/09/14 sauf pendant les vacances scolaires.
3 cours d'1h de 9h à 12h, premier créneau horaire pour les enfants.

Licences

- Licence enfant : 40 euros (1 créneau d'entraînement) ou 55 euros (2 créneaux d'entraînement).
- Licence adulte : 70 euros (1 créneau d'entraînement) ou 90 euros (2 créneaux d'entraînement)

Dates d'inscriptions

Mardi 09/09/14 - 18h-20h et Samedi 13/09/14 – 10h-12h à la salle de sports. Merci de vous munir de votre certificat médical.

Le club vous souhaite un très bon été ensoleillé !

Badminton Sport Loisir



Voilà une année de badminton qui s'achève avec de bons résultats puisque l'équipe se classe 2ème du championnat loisir contre les clubs de Besné, St Malo, Férel, Ste Reine et St Molf.

Nous avons également participé à la première édition du tournoi des 3 raquettes (tennis de table, tennis, badminton). Cette journée fut un très bon moment conclu par un verre de l'amitié et une grillade.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons au badminton sport loisir pour pratiquer ou vous faire découvrir ce sport, accessible à tous.

Les entraînements sont prévus :

- A partir de 20h45 le mardi,
- A partir de 20h le jeudi.

Les inscriptions se feront aux heures d'entraînement, à la salle des sports, à partir du 4 septembre 2014. Le coût de l'inscription pour l'année est de 30 €.

Contact : LEJEUNE Nicolas

02 51 16 96 43 ou 06 18 06 68 40

VTT

Le VTT Brivetais a organisé sa 16^e rando dimanche 6 juillet au départ de la salle des sports. Les départs se faisaient à partir de 7h30 pour les deux circuits pédestres de 11 et 18 kms, ainsi que les trois circuits VTT de 20, 35 et 50 kms.

Les circuits ont permis de visiter les communes de Campbon, Dréfféac, Pontchâteau avec le site de Coët-Roz.

Pour les marcheurs à l'occasion de la seizième édition nous avons réitéré la traversée du Brivet en barque.

Les membres du club et l'ensemble des bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts pour la préparation des circuits, la sécurité des randonneurs et les ravitaillements sur les parcours.

Tennis de Table du Brivet

Le Tennis de Table du Brivet voit la saison 2013/2014 se terminer sur un bilan sportif plutôt positif.

Tout d'abord, en ce qui concerne le Championnat Seniors, 4 équipes étaient engagées. Les 2 Départementales 3 ainsi que la Départementale 2 se maintiennent assez aisément, à noter la bonne progression des jeunes compétiteurs dans celles-ci.

L'équipe fanion qui a évolué en Régionale 3 en première partie de saison, est redescendue de très peu en Pré-régionale en deuxième partie. Elle voit son maintien assuré pour l'année prochaine.

Ensuite, pour ce qui est du Championnat Jeunes, 3 équipes ont été engagées. Les 2 équipes Cadets se sont maintenues en Départementale 3 et leur niveau est en progression.

Quant à la Départementale 1 Juniors, elle s'est hissée à la première place de sa poule et a ainsi pu disputer les Titres Départementaux et ravir le trophée de Champion Départemental Juniors, une première pour le club, félicitations à eux !!



Enfin, pour ce qui est de la fréquentation des licenciés loisirs, une nette augmentation et une assiduité ont été constatées aux entraînements autant dans les créneaux jeunes que seniors.

Le tournoi interne du club aura lieu à la Salle des sports de Sainte-Anne sur Brivet le samedi 6 septembre 2014 à 14h.

Possibilité d'intégrer le club en formule loisir ou championnat.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez à nous contacter. Le club sera présent au forum des associations à la fête de L'étang se marre, le 30 août 2014.

Le Tennis de Table du Brivet vous souhaite de bonnes vacances !!

Contact club : 02 40 45 08 05

Football – l'ASB

Le club de l'A.S.Brivet monte en première division de district.

L'équipe de football de l'A.S.Brivet est montée le dernier dimanche en première division de district pour la deuxième fois de son histoire.

Après leur victoire dimanche 25 mai sur le club de Missillac, 6-0, les Brivetains comptent deux points d'avance sur le troisième Avesac avec 61 points, et ne peuvent plus être rejoints.

Dimanche 1^{er} juin avait lieu à Quilly l'habituel tournoi cantonal de fin de saison. Les 2 équipes de l'A.S.Brivet ont porté haut les couleurs rose et noire.

Le tournoi cantonal, qui comprend les équipes du canton de Savenay, avec en plus l'équipe de l'AS Brivet (fusion des clubs de Sainte Anne sur Brivet et Quilly), avait lieu dimanche au stade Henri Rousseau à Quilly. La finale opposait l'équipe de l'A.S.Brivet à celle de Savenay. Les locaux se sont imposés, alors qu'en parallèle dans le tournoi des U10-U11 Campbon s'imposait aux dépens de La Chapelle Launay.

Le 7 juin, le tournoi Seniors et Loisirs a eu lieu sur le site de Sainte Anne sur Brivet, 18 équipes se sont affrontées cordialement.

Comme les années passées, ce tournoi était en coordination avec l'association des Soignants du service d'oncologie de l'Estuaire (les bénéfices sont répartis entre cette association et l'ASB).

Le bureau remercie l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré tout au long de l'année au bon fonctionnement de notre club.

Nous remercions les personnes qui entretiennent les terrains et la municipalité de la décision de construire un bâtiment auprès de la salle des sports qui servira de vestiaire et de salles pour l'ensemble des clubs sportifs de Sainte Anne sur Brivet (bureau, bar, etc.).

190 LICENCIES A L'A.S.BRIVET EN 2014

Les coordonnées pour les inscriptions :

ROLLAND Matthieu

laetitia.gautreau@univ-nantes.fr

TRELCA Julie

julie_trelcat@orange.fr

Tél. : 02 40 91 86 46

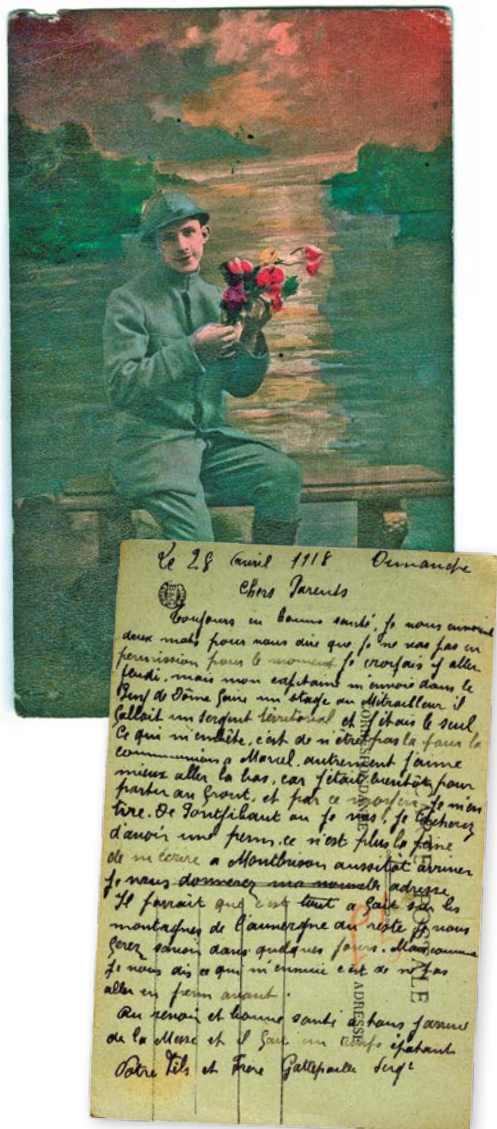


Association Culturelle et Historique Brivetaine

L'association travaille à la préparation d'une veillée « **lecture de correspondances des soldats de la guerre 14-18** » qui aura lieu le 6 novembre prochain et d'une exposition qui se tiendra durant tout le mois de novembre en partenariat avec la bibliothèque.

Nous sommes toujours preneurs de documents, photos, lettres, objets se rapportant à la période 14-18.

L'association continue à mener des actions pour la conservation et l'entretien du petit patrimoine local... Il reste beaucoup à faire et nous faisons appel aux volontaires pour poursuivre ce travail.



Basket Club du Brivet

Nous avons eu le plaisir de proposer aux joueuses et aux bénévoles une sortie pour le match de professionnels Cholet-Paris. Nous avons pu apprécier la qualité de la rencontre et la superbe ambiance dans les tribunes pour finalement voir les Choletais l'emporter in-extremis 68 à 64.



Nous avons aussi terminé la saison avec le vide-grenier réalisé en partenariat avec l'école Saint-Michel. Nous vous rappelons que les bénéfices de cet événement permettent de maintenir un prix attractif des licences. Le vide-grenier s'est déroulé dans une bonne ambiance pluvieuse !!

L'assemblée générale a eu lieu fin juin et le bureau prépare d'ores et déjà la saison prochaine. Bon été à tous.

Contact : basketclubdubrivet@gmail.com

Estelle Bauwens 02.40.91.85.59

Don du sang

En ce milieu d'année notre action a été riche. Nous essayons toujours de mobiliser et sensibiliser les habitants de notre commune à notre cause. Nos collectes, tout au long de l'année, ont une fréquentation assez régulière même si nous aimerions aider plus de malades. En mai, notre collecte de Quilly a bien fonctionné, elle qui d'habitude accueille une moyenne de 45 dons a atteint les 60. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont déplacées. Il y a toujours en février notre loto qui nous aide à financer nos actions et notre promotion. Et cette année, nous avons voulu marquer la journée mondiale du don du sang

le 14 juin par un concert de promotion pour sensibiliser un public nouveau. Nous souhaitons accueillir des personnes plus jeunes grâce à un concert gratuit avec des groupes de divers horizons (chanson française, folk-rock, rock). Les personnes présentes ont été ravies, dommage que le public manquait. Nous ne baissons pas les bras et continuons à faire parler de nous en tant qu'association jeune et dynamique, œuvrant pour la cause importante qu'est le don du sang. Nous vous retrouverons lors de notre prochaine collecte le 25 juillet à Sainte Anne sur Brivet.



Société de chasse

Pour la saison 2014/15 l'association voit ses effectifs rester stables avec 74 chasseurs.

Le 1er Juin l'élection du tiers sortant a vu l'arrivée d'un nouveau membre : Bernard Guiho.

Par cette tribune, l'ensemble des chasseurs souhaite rendre un hommage particulier à Marie-Madeleine Mainguy, secrétaire-trésorière de la société depuis 44 ans, qui a souhaité moins s'impliquer mais reste cependant membre du bureau.

La pratique de la chasse sur la période de septembre à fin février n'est pas la seule activité de la société. Outre la régulation des nuisibles, la

gestion d'un parc à lapins mobilise toute l'année quelques bénévoles. A la gestion du parc (surveillance, nourriture, reprise de lapins et vaccination) s'ajoute la culture de maïs et de choux pour l'alimentation.

L'implantation de jachères fleuries aux frais de la Fédération de Chasse et de la société participe à l'embellissement de notre commune et favorise la vie de nombreux insectes, en particulier abeilles et papillons.

Nous avons souhaité cette année, avec le concours de la municipalité, implanter une jachère fleurie près de la chapelle Saint-Lomer, celles de la Hirtais et du parc à lapins seront reconduites.

Les Aînés Brivetains

Lundi 2 juin : Nous avons fait une sortie très appréciée par l'ensemble des participants autour du Mont-Saint-Michel. Pendant 4h00, « Virginie » notre guide nous a accompagnés, et a expliqué la faune, la flore et tout l'historique du Mont Saint Michel.

Puis pendant 4 jours, le groupe a cheminé à un rythme de 20 à 25 kms par jour, d'étapes en étapes : Cherruix... Cancale... La pointe du Grouin... St Malo... le barrage de la Rance ... Pleslin ... Dinan.

La voiture accompagnatrice a permis de transporter le ravitaillement et de secourir certains randonneurs ... permettant ainsi de s'adapter au rythme et aux conditions physiques de chacun. ...L'ensemble des participants, très satisfaits, se donnent rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle aventure.

Pas de répit pour les « TAMALOUS » :

19 adhérents ont participé à une randonnée la semaine du 2 au 6 juin entre le Mont-Saint-Michel et Dinan



Jeudi 19 juin : 70 personnes se sont retrouvées autour de la table pour le traditionnel cochon grillé, un moment très apprécié des participants. Animé par Marc Michaud et Paul Ablin, l'après-midi s'est déroulé dans un climat festif et convivial.

Prochaine sortie en autocar le 23 septembre pour une visite du parc de Maulévrier.

Service transport solidaire

Un numéro d'appel unique : tél 07 82 12 38 05

L'association des Aînés de SAINTE ANNE SUR BRIVET propose aux personnes de la commune, démunies de moyens de locomotion, un service de chauffeurs bénévoles pour assurer leurs déplacements.

Objectifs :

- Rendre un service utile et créer du lien social.
- Lutter contre l'isolement des personnes confrontées à la difficulté d'assurer elles-mêmes leurs déplacements.
- Maintenir le plus longtemps possible les personnes à domicile en leur offrant une certaine autonomie.
- Eviter à ces personnes la gêne qu'elles peuvent éprouver pour solliciter leur famille ou voisins

Principe :

Les déplacements peuvent être motivés pour différentes raisons : faire ses approvisionnements, se rendre à une consultation de médecin généraliste ou spécialiste, rendre visite à sa famille ou des amis, assister à une sépulture ou événement quelconque et également pour se distraire, participer à une réunion festive ou de loisirs.

Fonctionnement :

Le demandeur appelle, au n° de téléphone indiqué, le plus tôt possible et, au plus tard, avant 19 heures la veille du déplacement prévu.

Le demandeur sera informé de la suite donnée à sa demande et le nom du chauffeur lui sera communiqué.

Indemnisation :

Une indemnité kilométrique (0.35€ par kilomètre) à charge du demandeur est prévue pour couvrir les dépenses de carburant et d'usure du véhicule. Cette indemnité est révisable chaque année sur décision du conseil d'administration. La distance prise en compte est départ/arrivée au domicile du chauffeur.

Règlement :

Le règlement de l'indemnité sera effectué au retour au domicile du demandeur et encaissé par le chauffeur. Un reçu sera délivré

Responsable-coordonateur /trice : Jean et Anne CORBE

Union Nationale des Combattants

Association de Sainte Anne sur Brivet

La paix et la liberté, indispensables à l'épanouissement de chaque individu, ne sont jamais acquis définitivement ; l'actualité nous le rappelle régulièrement.

2014, c'est le 70^{ème} anniversaire du débarquement des troupes alliées en Normandie et aussi le 100^{ème} anniversaire de la déclaration de la 1^{re} guerre mondiale le 1^{er} Août 1914. L'UNC a le devoir de rappeler à la mémoire de chacun, le sacrifice de nos anciens combattants morts pour la France. Tous les Brivetains sont invités à participer aux commémorations du 8 Mai et 11 Novembre, pour leur rendre l'hommage qu'ils méritent. Nous vivons libres et en paix depuis près de 70 ans grâce à leur dévouement.

Notre Association compte actuellement 35 Adhérents dont 12 Veuves ; nous serions heureux d'accueillir tous ceux qui ont participé aux conflits d'AFN ou aux opérations extérieures, la liste est longue et n'est pas close : s'adresser au président ou à un membre du Bureau

Notre effectif étant en diminution, nos activités et sorties se font en lien avec d'autres associations.

Composition du nouveau bureau 2014

Président : Marcel GERAY

Vice-Président : Francis GUILLON

Secrétaire : Michèle GRIERE

Trésorière : Emilienne LE ROY

Secrétaire Adjoint : Michel DURANCE

Trésorier Adjoint : André GLOTIN

Déléguée Sociale : Marie Annick JAGOT

Porte Drapeau : Bernard MORICEAU

2^e Porte Drapeau : Jean Claude MIAULT

Membres du CA : André MAINGUY et André TREGRET



Alain FLEURY ayant demandé à être relevé de ses fonctions de Président a été nommé Président honoraire. Nous lui devons un grand remerciement pour les services rendus et son dévouement au sein de l'Association. Pendant 35 ans, il a su mobiliser les énergies et conserver l'unité de tous les Adhérents, dans le respect des orientations de l'UNC.

Partage Bretagne - Côte d'Ivoire

L'année a été riche en événements, manifestations et rencontres de toutes sortes.

MERCI à vous tous qui avez osé " mouiller votre chemise " tout au long de cette année pour contribuer à améliorer le sort des enfants de l'orphelinat de Ouidah, le sort des jeunes par vos parrainages scolaires et le sort des adultes, anciens enchaînés que le film primé d'Alexis Duclos remet en valeur, etc.

Tous ces actes concrets de solidarité ici allument des étincelles d'espoir et de joie là-bas.

Fagots, fête des talents, bol de riz, loto, conférences de Grégoire à travers le département, boudins, cochon grillé... que d'investissement ici pour :

- Le fonctionnement d'une cantine scolaire à hauteur de 300 euros/mois, aide médicale et achat de lait en poudre pour nourrissons à Arrah, village de brousse de Côte d'Ivoire.
- Les parrainages de jeunes collégiennes et lycéennes mais aussi analphabètes, agrandissement du réfectoire, pose de panneaux solaires à Solenzo et Dédougou au Burkina.
- Le suivi de 63 enfants et jeunes à l'orphelinat de Ouidah au Bénin, mise en place d'un atelier tissage et d'un atelier couture.

Notre projet actuel : suite logique du bon fonctionnement du Centre de soins de Djougou, c'est la construction d'un centre de réinsertion, sur le même site, permettant aux malades guéris de retrouver la dignité par le travail.

Bon été !



Secours Populaire Français

Pendant la période estivale (du 1 Juillet au 31 Août), le comité de Pontchâteau du Secours Populaire Français ouvrira ses portes le LUNDI.

D'ici la fin de l'année 2014, le Secours populaire organise 3 braderies ouvertes à tout public

- Braderie de la rentrée du 13 au 22 Septembre, vente de cartables, vêtements neufs...
- Braderie de livres et disques le 11 Octobre
- Braderie de Noël, livres enfants, jouets, décorations de Noël.
- Une collecte alimentaire aura lieu les 21 et 22 Novembre.

Vous pourrez déposer vos dons dans les magasins suivants : Intermarché, E. Leclerc à Pontchâteau ; Super U à Saint Gildas des Bois.

Nous vous remercions de la générosité dont vous avez fait preuve au cours de nos différentes collectes, notamment celle du 15 Mai 2014. Vous avez donné 3108 kg de nourriture soit 5180 repas. Vos dons contribuent à compenser la baisse de l'aide apportée par l'Europe. Les produits récoltés par notre comité sont distribués aux bénéficiaires des communes du secteur de Pontchâteau. Cette année 24 000 repas ont été distribués.

- En 2015 le Secours Populaire Français fêtera ses 70 ans.
- En Octobre 2015, le Comité de Pontchâteau soufflera, quant à lui, ses 25 bougies. Tout au long de l'année, des actions vous seront proposées pour fêter dignement ce 25^e anniversaire. La presse locale sera notre relais pour vous informer des dates, lieux et types d'action. Nous les remercions de leur aide précieuse.

Les Bénévoles du comité de Pontchâteau vous souhaitent de bonnes vacances, un bel été et vous donnent rendez-vous le 30 Août au forum des associations ou dans nos locaux :

7 allée du Brivet (02 40 45 65 10)

secourspopulaire.pontchateau@orange.fr



Une braderie



Distribution alimentaire

MAM les miniminots

Qu'est-ce que la MAM ?



La MAM est une Maison d'Assistantes Maternelles. Elle a un statut d'association régie par la loi 1901 et est composée d'une Présidente, d'une trésorière, d'une secrétaire et d'une référente technique. Elle est formée de 3 assistantes maternelles qui se sont regroupées en maison. Elle offre un mode de garde supplémentaire et diffère sur la commune et accueille jusqu'à 10 enfants de 0-4 ans à temps plein, ainsi que des possibilités pour les familles d'accueil de courtes durées (1 jour ou quelques heures par semaine).

Elle est agencée de la manière suivante : une pièce de vie, une cuisine, une salle de bain et de deux grandes chambres, ainsi qu'un grand jardin avec structure de jeux.

Les activités y sont diverses, allant du bricolage manuel, motricité, atelier culinaire, en passant par les sorties, telles que piscine, visite à la ferme, bibliothèque, etc.

Pour des informations complémentaires :

02 40 70 34 01



Votre cpam vous informe



Besoin d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie ?

Rendez-vous sur ameli.fr

Personne n'est à l'abri d'un accident ou d'une maladie, même en vacances. Pour partir dans un pays européen l'esprit tranquille, n'oubliez pas de commander votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) avant votre départ.

Comment obtenir votre CEAM ?

Ne tardez pas ! Au moins 15 jours avant votre départ, commandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie en vous connectant à votre compte ameli, sur Internet ou sur smartphone, dans la rubrique « Mes demandes ». C'est simple et rapide : aucun document n'est à fournir.

Personnelle et nominative, la carte est gratuite et valable un an dans les Etats de l'Union européenne et la Suisse. Chaque membre de la famille doit avoir la sienne, même les enfants.

Pas de panique pour les retardataires !

Si votre départ a lieu dans moins de 15 jours, vous pouvez télécharger, toujours à partir de votre compte ameli, un certificat provisoire de remplacement, valable trois mois. Il atteste de vos droits à l'Assurance Maladie et vous pourrez l'utiliser dans les mêmes conditions que la CEAM.

A quoi sert cette carte ?

Elle vous garantit un accès direct et facilité aux services de santé publics, en attestant de vos droits à l'Assurance Maladie. Selon le pays où vous séjournerez, vous bénéficierez de la prise en charge de vos soins médicaux, sur place, en fonction de la législation et des formalités en vigueur :

- soit vous n'aurez pas à faire l'avance des frais médicaux ;
- soit vous devrez faire l'avance des frais médicaux et vous vous ferez rembourser sur place par l'organisme de Sécurité sociale de votre lieu de séjour ;
- soit vous devrez faire l'avance des frais médicaux et vous vous ferez rembourser par votre CPAM à votre retour. Vous devrez, dans ce cas, présenter les factures et justificatifs des soins.

L'Assurance Maladie, votre assureur solidaire en santé

Les soins dentaires :

gardez le sourire !

Le saviez-vous ? Pour préserver votre capital dent, il est recommandé de consulter un chirurgien-dentiste une fois par an. Ce suivi annuel vous permet d'éviter un recours à des soins pouvant entraîner des traitements longs et coûteux. Le point sur la prise en charge des soins dentaires, prothétiques et orthodontiques :

Les soins dentaires

Il s'agit des actes contribuant à la prévention et aux premiers soins à apporter (détartrage, dévitalisation, traitement des caries) et de certains soins chirurgicaux (extraction des dents). Ils sont pris en charge au tarif opposable, c'est-à-dire que les tarifs sont fixés par la Sécurité sociale et pratiqués par tous les chirurgiens-dentistes conventionnés. Ils sont pris en charge à 70% pour la part obligatoire et à 30% par votre complémentaire santé. Vous êtes donc remboursé à 100% et vous n'avez pas de reste à charge.

Les soins prothétiques et orthodontiques

Ils concernent la préparation, la pose et l'adaptation de dispositifs (prothèse dentaire, implant dentaire, couronne, bridge, appareillage pour traitement orthodontique) réalisés par des chirurgiens-dentistes. Ils peuvent faire suite à des soins dentaires et les praticiens en fixent librement les tarifs, avec tact et mesure. On parle alors d'honoraires « libres ». La différence entre le montant des honoraires payés et le montant remboursé par la Sécurité sociale peut éventuellement être pris en charge par votre complémentaire santé, si le contrat que vous avez souscrit le prévoit.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur les tarifs de prise en charge des soins dentaires et prothétiques, consultez le dépliant à votre disposition sur les pages locales de notre site internet ameli.fr, rubrique Vous êtes assuré > Votre caisse > En ce moment. Des dépliants sont également à votre disposition dans nos points d'accueil.

Plus rapide, plus efficace...

Vos informations par mail !

Désormais, l'Assurance Maladie vous envoie des courriers administratifs sur votre adresse mail personnelle, celle que vous avez renseignée sur votre compte ameli.

Vérifiez vos coordonnées personnelles

Afin d'être toujours sûr(e) de recevoir les informations de votre CPAM, mettez à jour votre adresse mail en ligne sur votre compte ameli. Pour plus de sécurité, nous vous recommandons également d'ajouter l'adresse : votre-assurance-maladie@cnamts.fr à votre carnet d'adresses.

Vous n'avez pas de compte ameli ?

Sachez que ce service en ligne facilite les démarches avec votre CPAM. En ouvrant votre compte sur ameli.fr, vous pouvez suivre vos remboursements, télécharger et archiver votre récapitulatif mensuel pour ne plus vous perdre dans vos documents papier.

Et pensez à donner votre autorisation pour recevoir des mails de notre part !



Simple et rapide ! Créez ou accédez à votre compte ameli en flashant ce code

Impôts : déclaration des revenus 2013 et relevé de prestations de l'Assurance Maladie

Si vous avez perçu des indemnités journalières au cours de l'année 2013, votre caisse d'Assurance Maladie va vous faire parvenir, jusqu'au 18 avril 2014, un relevé de prestations afin de vous aider à remplir votre déclaration de revenus. Si vous disposez d'un compte ameli, le document est également téléchargeable sur le site ameli.fr.

Les indemnités journalières versées au titre de la maternité, de la paternité et de la maladie

Elles sont soumises à l'impôt (sauf celles en rapport avec une affection de longue durée, exonérante) et doivent donc être déclarées, même si vous avez perçu intégralement ou partiellement votre salaire pendant votre arrêt. De ce fait, votre employeur ne fera pas apparaître les indemnités journalières dans le « net imposable » figurant sur vos bulletins de salaire.

Soyez vigilants : ce ne sont pas les dates d'arrêt de travail qui comptent, mais les dates de versement.

Les indemnités journalières versées au titre d'un accident de travail

Depuis 2010, les indemnités journalières versées aux victimes d'accident du travail, d'accident de trajet ou de maladies professionnelles sont soumises à l'impôt, à hauteur de 50% de leur montant. Lors de la réception de votre déclaration de revenus, vous n'aurez rien à remplir.

A l'aide de votre relevé de prestations, vous devrez juste contrôler l'exactitude des informations contenues dans ce document, pré-rempli par l'administration fiscale. A noter : la CPAM adresse directement aux services fiscaux le montant des indemnités journalières que vous devez déclarer.

Le point sur les frais de transports sanitaires et leur remboursement

L'Assurance Maladie peut prendre en charge vos frais de transports sanitaires sur prescription médicale, selon votre état de santé et sous certaines conditions.

La prescription médicale et l'accord préalable

Vos frais de transports peuvent être pris en charge à condition d'être prescrits par votre médecin. Il choisira l'établissement le plus proche et le plus adapté à votre état de santé. C'est également lui qui précisera le mode de transport le plus approprié : taxi conventionné, véhicule sanitaire léger, ambulance, véhicule personnel...

Une prescription médicale suffit pour les transports correspondant aux motifs suivants :

- transports liés à une hospitalisation complète, partielle ou ambulatoire,
- transports pour soins en relation avec une affection de longue durée (ALD), si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer par vos propres moyens,

- transports liés à des soins en rapport avec un accident du travail ou une maladie professionnelle,
- transports liés à une convocation de contrôle du service médical de l'Assurance Maladie ou d'un médecin expert,
- transports lorsque votre état de santé nécessite une position allongée ou une surveillance constante.

A noter : pour certains transports, la prise en charge des frais nécessite une prescription médicale avec demande d'accord préalable. Cela concerne notamment les transports de longue distance, soit plus de 150 km aller. Cette demande préalable est à envoyer à votre Caisse d'Assurance Maladie. Si votre Caisse ne vous répond pas sous 15 jours, la demande est acceptée.

Quel remboursement ?

L'Assurance Maladie vous rembourse à hauteur de 65%* sur la base de tarifs qui varient selon le mode de transport utilisé et le trajet emprunté. Dans certaines situations (affection de longue durée, accident du travail, maladie professionnelle...), les frais peuvent être pris en charge à 100%*. Sauf en cas d'urgence, une franchise médicale de 2€ par trajet s'applique au remboursement (dans la limite de 4€ par jour et par patient). Si le transport est assuré par une entreprise conventionnée, vous pourrez bénéficier de la dispense d'avance de frais de la part remboursée par l'Assurance Maladie.

* dans la limite des tarifs de remboursement de l'Assurance Maladie



ADT 44-85 :

Association d'Aide à Domicile pour Tous.

Depuis 40 ans, l'ADT 44-85 est une association qui a pour vocation l'aide à la personne et le service à domicile. Bénéficiaire de l'agrément qualité, elle intervient auprès de Tous : personnes âgées, personnes en situation de handicap, famille, enfant, aidant...

Notre réseau de professionnels : Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale et Auxiliaires de Vie encadrés par des Responsables de Secteur, interviennent au domicile des usagers afin :

- d'aider et soutenir les personnes dans la gestion du quotidien (ménage, repassage, aide aux repas, courses, accompagnement vers l'extérieur, tâches administratives, garde d'enfants...)
- d'aider et soutenir les personnes âgées, en situation de handicap et/ou de dépendance (gestion du quotidien, aide aux transferts, à la toilette, aux levés et couchers, à la prise de repas, accompagnement vers l'extérieur...)
- d'aider et soutenir les familles (gestion du quotidien, garde d'enfants, soutien à la fonction parentale et éducative, conseil et orientation (accès droits sociaux), ...)
- de maintenir et développer des liens sociaux auprès de tout public.

La Responsable de Secteur procède à une étude et une évaluation personnalisées permettant d'apporter une réponse adaptée aux besoins et attentes des personnes accompagnées.

Quelle que soit la situation de l'utilisateur, elle conseille, évalue les besoins, aide à constituer le dossier (financements spécifiques possible en provenance de la CAF, MSA, Conseil Général (APA, PCH, aide sociale), CARSAT, caisses de retraite et mutuelle ...) et assure la mise en place suivi des interventions ...



CONTACT :

**Permanence téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h00 : 02.40.88.29.19**

Agence ADT Pontchâteau, 2 route de St Roch.

adt@aideadomicilepourtous.org

www.aideadomicilepourtous.org



« Ne tombez pas dans le surendettement »

La conjoncture économique difficile de cette décennie, l'évolution de nos sociétés de consommation génèrent des situations d'endettement qui contraignent beaucoup de familles à vendre leur « toit » pour s'en sortir. « N'attendez pas de tomber dans cette spirale de l'endettement qui consiste à faire des crédits pour rembourser d'autres crédits »

Notre Association, SERVICE CONSEIL LOGEMENT 44, avec l'appui du Conseil Général et des Communes de Loire Atlantique, œuvre depuis plus de 50 ans auprès des propriétaires ou accédants en difficulté.

Plus tôt vous viendrez nous consulter, plus facile sera le redressement de votre situation. Nous établirons un diagnostic gratuit, neutre et confidentiel de votre situation et nous étudierons avec vous les solutions financières adaptées.



**Vous craignez de connaître des difficultés financières ou vous avez un endettement excessif, contactez nous par téléphone : 02.40.20.10.22, ou par mail : scl44@free.fr.
Site Web : www.scl44**

Jev Langues

...Et je parle au monde !

Recherche familles d'accueil



Notre Association accueille chaque année de jeunes étrangers pour des séjours académiques en France. Nos jeunes viennent de tous les horizons: ils sont Australiens, Finlandais, Norvégiens, Suédois, Italiens, Allemands... Ils ont entre 15 et 18 ans et souhaitent partager la vie d'une famille française, découvrir la culture et le système scolaire français.

- Vous souhaitez accueillir un(e) étudiant(e) étranger(e) pour une durée de quelques semaines à quelques mois?
- Vous souhaitez faire découvrir à un(e) étudiant(e) étranger(e) votre façon de vivre, votre langue, la beauté de la France?
- Vous souhaitez faire découvrir à vos enfants une autre culture, une autre façon de voir la France?
- Apprendre le partage, la tolérance et l'ouverture sur le monde?

Alors rejoignez-nous et devenez famille d'accueil!

**Pour plus d'informations contactez
notre conseillère locale :**

JEUNESSE ETUDES VOYAGES

Mme Chantal HERVOUET

Tél: 02 40 65 34 27

06 83 78 08 53

Email :

chantal.hervouet@gmail.com

Pactes

Depuis 26 ans, l'association intermédiaire PACTES vous accueille sur le territoire de la communauté de communes de Pontchâteau-Saint Gildas et de La Carène.

Nous proposons nos services auprès de différents clients (Particuliers, Entreprises, Collectivités, Associations) et pour différents postes (aide jardinier, aide ménagère, agent d'entretien, peintre, manutentionnaire, aide maternelle...)

Nous mettons à votre disposition la personne compétente en assurant toutes les démarches administratives (contrat de travail, bulletin de paie, déclaration d'embauche...) et en vous faisant part de notre expérience et expertise en recrutement et accompagnement de salariés.

En 2013, 121 salariés en parcours ont effectué 19112 heures de travail et 44 d'entre eux ont retrouvé un emploi durable. Focus sur la commune de Sainte Anne sur Brivet :

8 clients ont permis de faire travailler 4 salariés sur des postes d'aide jardinier, aide ménagère et aide maternelle.

La convention de partenariat signée avec la commune fin 2013 permet à l'association de faire travailler des salariés sur des postes d'aide maternelle et d'agent d'entretien.

PONTCHATEAU Siège Social

9 rue Maurice Sambron

Tél : 02 40 45 62 78

Site internet : www.pactes44.fr

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi

9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Mardi 9h30 12h30 et de 15h30 à 17h30

SAINT GILDAS DES BOIS

**Maison de la Communauté de
Communes 17 rue des Forges**

Tél. : 02 40 01 40 10

Vendredi 9h00 à 11h00



UDAF de Loire- Atlantique

Vous habitez en Loire-Atlantique ? Votre parole, votre avis, vos idées nous intéressent

L'Union départementale des Associations Familiales de Loire-Atlantique a pour mission de représenter toutes les familles et de défendre au mieux leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

Afin de recueillir leur avis et de rendre compte de ce qu'elles vivent au quotidien, l'UDAF 44 recherche des personnes pour participer à 2 réunions par an sur des thèmes de la vie quotidienne (les conduites addictives, le logement, les rythmes scolaires...).

Ces personnes constitueront un Réseau d'Observation des réalités familiales qui se composera de 6 groupes d'une trentaine de personnes chacun sur les bassins de vie suivant : Pays de Châteaubriant, Pays de retz, Pays du Vignoble; Pays de Saint-Nazaire, Pays d'Ancenis et son agglomération.

Les échanges d'idées, de points de vue lors de ces rencontres se feront librement, le but étant de valoriser la parole des familles pour transmettre au mieux vos idées auprès des pouvoirs publics.

Pour plus de renseignements et s'inscrire, contacter :

Catherine Boulic

02 51 80 30 06

c.boulic@udaf44.asso.fr



La qualité de l'Eau, tous concernés !

Adoptons les bons réflexes

Le cas d'un anti-limace : le métaldéhyde

Des eaux potables non-conformes mais sans risque sanitaire

En 2012 et 2013, l'usage d'anti limaces à base de métaldéhyde conjugué à une situation météorologique favorable au transfert de cette molécule dans les cours d'eau s'est traduit par des concentrations anormalement élevées dans la plupart des cours d'eau de la région, y compris la Loire.

Les usines de production d'eau potable qui utilisent ces ressources en eau vulnérables sont dotées d'équipements destinés à retenir ces molécules de type phytosanitaire. Toutefois ce produit utilisé comme anti limace a la particularité d'être très soluble dans l'eau et de n'être retenu que très partiellement au niveau des usines de traitement d'eau potable.

C'est ce qui explique que des dépassements de la valeur limite réglementaire fixée à 0,1 µg/l

(0,1 millième de milligramme par litre d'eau) aient été observés en 2012 et 2013 pendant des durées allant de quelques jours à près de 2 mois. Ces dépassements ont touché l'eau d'alimentation de 1,3 millions de personnes en 2012 et de plus de 900 000 en 2013 dans la région.

Ces dépassements n'ont toutefois pas nécessité de restriction de la consommation car la toxicité de cet anti limace, telle qu'elle a été définie par les instances sanitaires, ne survient que pour des expositions à des concentrations très supérieures à la valeur limite réglementaire (600 fois). Les teneurs observées dans la région n'ont pas dépassé cette limite sanitaire. Néanmoins, cet anti limaces est un contaminant de l'eau que l'on ne devrait pas retrouver dans la ressource.

Contribuons à la qualité de l'eau : adoptons des bonnes pratiques

Prenons le temps d'observer

Les limaces et les escargots nuisibles au jardin : savoir les reconnaître !

Ils attaquent de très nombreuses plantes potagères, ornementales et fruitières. Ils consomment les feuilles mais aussi des racines, des fruits et des tubercules. Ils apprécient particulièrement les jeunes plantules.

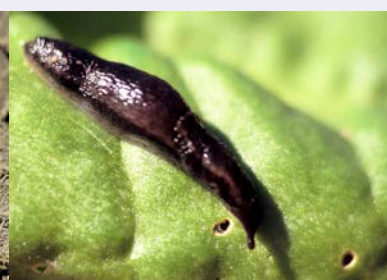
Facilement reconnaissable par sa taille et sa couleur, la limace rouge des champs n'est pas la plus nuisible. Par contre deux limaces de tailles plus réduites, la limace grise (loche) qui vit à la surface du sol, et la limace noire qui vit sous terre, sont plus difficiles à observer mais occasionnent d'importants dégâts.



Limace rouge des champs



Limace grise



Limace noire

Privilégions des méthodes alternatives au jardin

- Eliminer les résidus des cultures précédentes, au moins un mois avant la mise en place d'une nouvelle culture.
- Favoriser la présence de prédateurs naturels de ces ravageurs : merles, hérissons, musaraignes, orvets, carabes, crapauds, grenouilles... Ces auxiliaires du jardinier en sont très friands ; aménagez leur des abris (nichoirs, ...) ou réservez leur un espace dans votre jardin (haie, tas de bois et brindilles...)
- Biner en été, afin de faire remonter les oeufs en surface pour qu'ils se dessèchent ou qu'ils soient consommés par des prédateurs. Pour les sols battants, le binage superficiel gêne la progression des limaces.
- En automne, un binage-bêchage permettra de détruire une partie des limaces en les exposant à leurs prédateurs et au froid.

- Par temps humide et doux, poser des pièges (planches, tuiles retournées...) où les limaces vont se réfugier la nuit, puis les éliminer.

- Etaler sur le sol autour des plantations des sciures de bois, cendres, coquilles d'oeuf, paillettes de lin, fougères... dont les textures gênent le déplacement des limaces.

Et si l'utilisation d'un anti-limaces s'avère nécessaire, privilégions un produit d'origine naturelle à base de phosphate ferrique.
ou
Utilisons mieux les produits à base de métaldéhyde.

Ils sont commercialisés sous forme de granulés pour les jardins et les espaces verts. S'ils sont disposés en tas ou épandus en surdose, les granulés non consommés se

délitent sur le sol, libérant ainsi la substance active que l'on retrouve dans les cours d'eau.

Pour l'utilisation de tout produit phytosanitaire, il est indispensable de respecter les conditions d'emploi et la dose en lisant attentivement l'étiquette du produit.

La liste des produits autorisés et portant la mention « emploi autorisé au jardin » (EAJ) est disponible sur le site Internet : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>.

Les produits EAJ y sont signalés par le pictogramme « lutin »

Pour toute question, renseignez-vous auprès d'un vendeur conseil certifié dans une jardinerie ou un magasin spécialisé.

Des bons réflexes pour améliorer la qualité de la ressource en eau !

Calendrier des Manifestations 2014

JUILLET		
Vendredi 25	Collecte	Don du sang
AOÛT		
Samedi 9	Cinéma en plein air	Municipalité
Samedi 30	Forum des Associations	Etang se marre
	Etang se marre	Etang se marre
SEPTEMBRE		
Dimanche 7	Vide Grenier	Amicale Laïque et Tennis
Dimanche 14	Concours de Pêche	Société de chasse
Vendredi 19	Collecte	Don du sang
Samedi 27	Repas des aînés	Municipalité
OCTOBRE		
Samedi 11	Loto	Foot ASB
Samedi 18	30 ans du club Tennis	Tennis
Dimanche 19	Bourse aux vêtements, jouets et puériculture	Amicale Laïque
Dimanche 26	Marché d'Automne	Ecole Saint-Michel
Vendredi 31	Remerciement – Repas	Etang se Marre
NOVEMBRE		
Lundi 17	Collecte	Don du sang
DECEMBRE		
Vendredi 12	Marché de Noël	Ecole Jean de la Fontaine
Vendredi 12	Assemblée générale	VTT Brivetain
Samedi 20	Noël'Land	Ecole Saint-Michel
Dimanche 21	Noël'Land+Marché de Noël	Ecole Saint-Michel

L'Étang se marre

Sur le thème des temps d'antan à l'étang, l'ambiance sera, comme à l'accoutumée, festive sur le site de l'étang de la Couëronnais **le samedi 30 août 2014 à partir de 18 heures.**

Cela commencera par un forum des associations accompagné de musique par le groupe Octopus de Pontchâteau ainsi que l'organisation de jeux d'antan qui amuseront petits et grands.

S'ensuivra, bien sûr, le fameux repas du cochon grillé associé aux stands saucisses frites, bar et autres chichis.

Pour clôturer cette belle journée, le traditionnel feu d'artifice et le bal populaire seront au rendez-vous.

N'hésitez pas à venir nombreux pour passer un moment de convivialité.

Les tickets repas du cochon grillé seront à retirer à partir du 14 juillet 2014 au bar « L'Escale » ou au restaurant « La p'tite fourchette », au tarif de 15 euros par adulte et 5 euros par enfant.

L'association « L'Étang se marre » vous souhaite de bonnes vacances !!

Sainte-Anne-sur-Brivet
Samedi 30 aout
à partir de 18h
Les Jeux d'Antan
FORUM DES ASSOCIATIONS
Bar - repas
Structure gonflable
COCHONS GRILLÉS*
saucisses - frites - chichis
soirée dansante
Feu d'artifice à 23h
Exposition de véhicules anciens
Animation musicale avec le groupe OCTOPUS 18h - 20h
* RÉSERVATIONS :
au bar tables L'Escale : 02 40 46 91 84
et au restaurant La p'tite fourchette : 02 40 19 39 09
Soirée dansante animée par de nombreux lots à gagner
ABYSS 44
44530 Sévrec - Tél: 06.46.03.02.09
Crédit Mutuel
la banque à qui parler



Bonnes Vacances !